



Alger	: 28°	22°
Oran	: 28°	20°
Annaba	: 34°	21°
Béjaïa	: 29°	20°
Tamanrasset:	38°	25°

ALGÉRIE - LIBYE

Le Président de la République s'entretient avec le président du Conseil présidentiel libyen

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président de l'Afreximbank

P. 24

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le Général d'Armée Chanegriha reçu par le Président mauritanien à Nouakchott (MDN)

P. 24

HISTOIRE

Massacres du 17 octobre 1961: une page sombre de l'histoire de la France coloniale

L'Algérie commémore, aujourd'hui, la Journée nationale de l'émigration marquant le 63^e anniversaire des Massacres du 17 octobre 1961 à Paris, une page sombre de l'histoire de la France coloniale que l'Algérie refuse de déchirer ou de laisser sombrer dans l'oubli. Les historiens considèrent ces événements comme le crime d'Etat le plus violent en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine. En dépit de la réunion de tous les éléments qualifiant les crimes contre l'humanité commis par la France officielle, l'Etat français, qui en porte la responsabilité juridique depuis plus de six décennies, persiste dans son refus de reconnaître les massacres de la "Seine". Selon l'historien français Gilles Manceron dans son livre "La triple occultation d'un massacre", elle occulte ces crimes par un "silence organisé". Les responsables successifs de l'Etat français n'ont pas réussi à traiter ce dossier ni aborder celui de la mémoire en général, de manière responsable et transparente et avec une lecture objective et sincère, comme le demande l'Algérie et tel que stipulé dans "la Déclaration d'Alger" signée en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron. P. 4



JUSTICE

Le ministre de la Justice reçoit le nouveau représentant permanent du CICR en Algérie

P. 3

ALGÉRIE - QATAR

Plus de 150 entreprises nationales à l'Exposition des produits algériens du 22 au 26 octobre à Doha

P. 6

PARLEMENT

APN : la Commission des affaires juridiques entame l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale

P. 3

SANTÉ

FIBROMYALGIE

Les causes des douleurs chroniques bientôt révélées ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (5^e JOURNÉE)

Favorable au leader, derby indécis au 5 juillet

P. 22



THÉÂTRE

Béjaïa : la pièce "Terra Madre" ou le SOS de la nature présentée au FITB

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Mise en échec de tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

P. 24

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière jeudi consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, indique mercredi un communiqué du Conseil.

Les questions concernent les secteurs de l'Agriculture et du Développement rural, du Transport, de la Santé, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, précise la même source.

JUSTICE Tribunal de Sidi M'hamed: 7 individus placés sous mandat de dépôt pour trafic de drogue

Sept (7) individus ont été placés sous mandat de dépôt dans deux (2) affaires liées à la saisie de 572 kg de kif traité et de près d'un (1) kg d'or, ainsi que de deux (2) armes et des munitions de divers types, a indiqué, mardi, un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, à compétence territoriale étendue, informe l'opinion publique que dans le cadre de lutte contre les crimes de drogue et de blanchiment de leurs revenus criminels, le Pôle pénal spécialisé a traité deux affaires liées à la saisie dans la circonscription judiciaire des tribunaux d'El Affroun et de Laghouat, d'une quantité totale de 572 kg de kif traité, de près d'un (1) kg d'or, de deux (2) armes et des munitions de divers types, des jumelles, des véhicules et des sommes en monnaie nationale et en devises", précise le communiqué.

L'enquête a permis l'arrestation de 10 suspects, qui ont été déférés devant le parquet de la République les 10 et 15 octobre 2024", ajoute la même source, affirmant qu'une information judiciaire "a été ouverte à leur encontre pour les chefs d'inculpation suivants: importation illégale de drogue, possession et transport de drogue aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que blanchiment d'argent, possession d'armes, de munitions et d'équipements sensibles".

Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné le placement de sept d'entre eux sous mandat de dépôt et de trois autres sous contrôle judiciaire, conclut le communiqué.

COMMERCE Tizi-Ouzou: trois commerçants primés pour la qualité de service

Trois (03) commerçants ont été primés mardi par la direction locale du commerce et de la promotion des exportations de Tizi-Ouzou pour la qualité de leurs services, dans le cadre d'un concours du meilleur commerçant, organisé par cette même direction. Il s'agit de Dalila Aouame, fabricante de gâteaux traditionnels, Said Nouali, propriétaire et gérant d'une salle des fêtes, et Larbi Djouadi, gérant d'une grande surface de distribution de produits alimentaires (super marché).

L'objectif de ce concours organisé sur instruction du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, est d'"enraciner une éthique professionnelle dans l'exercice de l'activité commerciale", a souligné Mustapha Latad, responsable à la direction du commerce et de la promotion des exportations.

Il vise, également à "créer un climat de compétition et de concurrence entre les opérateurs dans le but de l'amélioration du service fourni au citoyen", a-t-il ajouté.

Les vingt-deux (22) commerçants qui ont pris part à ce concours ont été contrôlés lors de visite inopinées de la commission mise en place à cet effet par la direction du commerce et la promotion des exportations, qui renouvellera ce concours avant la fin de l'année en cours, a indiqué la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 14 morts et 211 blessés en 24 heures (Protection civile)



Quatorze (14) personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mercredi un bilan la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec 11 décès et 211 blessés suite à 2 accidents mortels: le premier concerne la collision de 2 véhicules légers dans la commune de Sfissifa ayant fait 4 morts et 2 blessés, alors que le deuxième a causé le décès de 7 personnes et la blessure de 19 autres, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion dans la commune de Moghrar.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Jijel, Mostaganem, Médéa et Alger.

Concernant les interventions liées aux dernières intempéries, les unités de la Protection civile sont intervenues dans des opérations d'épuisement et de pompage d'eaux pluviales dans des habitations et des édifices.

Les secours de la Protection civile ont également effectué plusieurs opérations de sauvetage de personnes en situation de danger.

D'un autre côté, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 18 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Nâama : 7 décès et 19 blessés dans l'accident de la circulation à Moghrar (Protection civile)

Sept (7) personnes sont décédées et 19 autres ont été blessées dans l'accident de la circulation survenu mardi dans la commune de Moghrar (Nâama), ont indiqué les services la Protection civile dans un bilan final.

L'accident s'est produit à la suite d'un violent télescopage d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Bechar-Constantine, et un camion semi-remorque roulant en sens inverse, sur la RN6 au niveau du lieu-dit "Kariat Ammar".

Un premier bilan de l'accident faisait état de trois morts et 15 blessés.

Les dégâts provoqués au bus de transport ont rendu difficile l'opération de désincarcération des victimes décédées, lesquelles ont été transportées à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Ain Sefra, et les personnes blessées ont été admises dans la même structure hospitalière, a fait savoir le Protection civile.

La protection civile a mobilisé 35 agents de différents grades sous la supervision du directeur de wilaya Karim Benziane, en sus du déploiement de trois camions d'intervention et de six ambulances, selon la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, accompagné des autorités locales, s'est rendu sur le lieu de l'accident ainsi qu'à l'hôpital Mohamed Boudiaf, où il s'est enquis des conditions de prise en charge des victimes, selon les services de la wilaya.

12^E ÉDITION DU SALON NAPEC Ooredoo présente ses offres et solutions aux professionnels du secteur énergétique et des hydrocarbures (communiqué)



Ooredoo participe à la 12^{ème} édition du Salon North Africa Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC) qui se tient du 14 au 16 Octobre 2024 au Centre des Conventions Mohamed Ben Ahmed à Oran.

Placée sous le thème « Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace », cette édition réunit de grandes entreprises du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie des quatre coins du monde pour discuter, partager des connaissances et accélérer les progrès vers la transition énergétique, la décarbonation, et l'atténuation du changement climatique.

Ooredoo est au cœur de cet événement, accueillant les visiteurs sur un stand dédié où l'équipe de Ooredoo Business se charge de proposer aux visiteurs professionnels les différentes solutions et offres innovantes de l'entreprise, adaptées à leurs besoins.

A travers sa participation à ce rendez-vous économique important, Ooredoo réaffirme son engagement à accompagner les acteurs économiques algériens dans divers secteurs.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement de trois réseaux criminels et saisie d'une quantité de drogues à Alger (Sûreté de wilaya)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement de trois réseaux criminels et à la saisie de drogues et de produits psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans des affaires distinctes traitées durant la semaine écoulée, à l'arrestation de 10 individus qui activaient au sein de réseaux criminels organisés et spécialisés dans le trafic illicite de drogues et de produits psychotropes", précise le communiqué.

Ces affaires font suite "à l'exploitation d'informations sécuritaires parvenues aux mêmes services, signalant des individus suspects qui s'adonnaient au trafic illicite de drogues et de produits psychotropes de différents types. Suite à quoi, les éléments de la police judiciaire ont lancé des investigations et procédé à l'identification des suspects". Menées en coordination avec le parquet territorialement compétent, les opérations se sont soldées par l'arrestation de 10 suspects, des reprints de justice et la saisie de plus de 10 kg de drogues dures (cocaïne), de plus d'un (1) kg de kif traité, ainsi que de 6.380 comprimés psychotropes", détaille le communiqué.

Lors des mêmes opérations, "une somme d'argent en monnaie nationale estimée à plus de 579 millions de centimes et trois véhicules de tourisme ont été saisis". Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

JUSTICE

Le ministre de la Justice reçoit le nouveau représentant permanent du CICR en Algérie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a reçu, mardi à Alger, le nouveau représentant permanent du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Algérie, M. Lorenzo Caraffi, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre tenue au siège du ministère, "les deux parties ont passé en revue les étapes des relations historiques entre l'Algérie et le CICR, ainsi que leur état actuel", selon le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué "les domaines de coopération avec le secteur de la justice,



notamment ceux liés aux droits de l'Homme et au droit international humanitaire". Dans ce cadre, "le représentant permanent du CICR a

présenté le programme relatif aux missions de cette institution, élaboré pour la prochaine période", selon la même source.

PÊCHE

M. Badani reçoit un député de l'APN de la wilaya de Tiaret

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu mardi à Alger, le député de l'Assemblée populaire nationale (APN) de la circonscription électorale de la wilaya de Tiaret, Lakhdar Diba Chehba en vue d'écouter les préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a permis d'évoquer "les moyens de développer l'activité de l'aquaculture en eau douce dans cette wilaya, notamment celle intégrée à l'agriculture, compte tenu de la vocation agricole de la wilaya de Tiaret ainsi que ses atouts naturels et climatiques favorables, outre les mécanismes de développement des programmes de formation liés à cette filière".

Le ministre a passé en revue "la nouvelle vision du secteur ainsi que le soutien technique et les méca-

nismes d'accompagnement accordés aux investisseurs, à l'instar de la filière de l'aquaculture en eau douce qui a bénéficié d'incitations financières et fiscales dans le cadre de la loi de finances pour 2024", ajoute la même source.

M. Badani a souligné l'accompagnement du ministère, avec ses différents services, de toutes les propositions et les projets d'investissement dans ce domaine, à même de créer une valeur ajoutée et de contribuer activement au développement de l'économie nationale.

À l'issue de cette rencontre, il a été proposé l'organisation d'une journée d'étude sur l'investissement dans le domaine de l'aquaculture en eau douce dans la wilaya de Tiaret avec la participation d'experts et d'encadreurs du secteur.

DOUANES

Ecole des officiers de contrôle des Douanes algériennes de Hadjar Eddis, à Annaba : sortie de la 17^{ème} promotion d'agents de contrôle

La 17^{ème} promotion d'agents de contrôle est sortie, mardi, de l'Ecole des officiers de contrôle des Douanes algériennes de Hadjar Eddis, à Annaba, au cours d'une cérémonie présidée par le directeur général de ce corps, le général-major Abdelhafid Bakhouché, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui.

En marge de la remise des diplômes aux membres de cette promotion forte de 193 agents de contrôle, qui ont bénéficié d'une formation spécialisée de 9 mois, le général-major Bakhouché a indiqué que la formation des agents de contrôle s'inscrit dans le cadre des recommandations des autorités suprêmes du pays qui accordent un intérêt particulier à ce corps qui joue un rôle majeur dans la protection de l'économie nationale et la promotion des échanges commerciaux, notamment dans le domaine de l'exportation.

Ce responsable a également souligné la détermination des Douanes algériennes à continuer à hisser le niveau de la formation pour faire face aux nouveaux défis, dans une

conjoncture économique mondiale marquée par la concurrence et les risques pour l'économie nationale. Pour sa part, le directeur de l'Ecole, le général inspecteur Mohamed Daif, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, que la promotion sortante a bénéficié d'une formation spécialisée comprenant un programme théorique et une formation paramilitaire tout au long de la période de formation, ainsi qu'un stage pratique de 70 jours au niveau des services extérieurs des Douanes afin d'approfondir les connaissances théoriques reçues à l'Ecole.

Il a également souligné que l'adoption du nouveau système informatique dans ce corps constitué a contribué à élever le niveau de professionnalisme et de préparation, notamment en ce qui concerne la numérisation de toutes les opérations douanières, y compris l'exportation et l'importation.

M. Daif a appelé, dans ce contexte, les sortants à accorder la plus grande attention à l'aspect professionnel et éthique en adhérant aux principes de citoyenneté et

d'éthique professionnelle, et en préservant, lors de l'exercice de leurs fonctions, les droits des citoyens consacrés par la Constitution.

La nouvelle promotion a été baptisée du nom du défunt douanier Karim Cheriet, décédé le 8 juillet 2020 à l'âge de 48 ans, après une carrière honorable consacrée au service des Douanes algériennes, au cours de laquelle il a occupé plusieurs postes de responsabilité dont celui de sous-directeur régional chargé de la gestion des affaires administratives à la direction régionale des Douanes de Bechar, puis de sous-directeur de la gestion des moyens à la direction régionale d'Oran et, enfin, de

sous-directeur de la gestion des moyens à la direction régionale de Laghouat, a-t-on indiqué.

La cérémonie de remise des diplômes, qui s'est déroulée en présence de membres des familles des diplômés et de cadres des Douanes, a donné lieu au passage en revue de la formation par le directeur général, à la prestation de serment et à la remise des diplômes et des grades aux meilleurs élèves, avant que les élèves sortants n'exécutent un défilé aux côtés du personnel pédagogique de l'Ecole.

La famille du douanier disparu, du nom duquel la promotion a été baptisée, a été honorée en clôture de la cérémonie.

PARLEMENT

APN : la Commission des affaires juridiques entame l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale

La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé, mardi, l'examen des dispositions du projet de loi portant code de procédure pénale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. "La Commission a entamé, sous la présidence de M. Hicham Sifer, l'examen des dispo-

STARTUPS

Plus de 75 projets innovants dans le secteur de la pêche (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, mardi à Alger, que le secteur connaît actuellement la création de 75 projets innovants et de startups visant à intégrer de nouvelles technologies pour augmenter la production.

Dans une allocution lue en son nom par M. Farid Harouadi, inspecteur général du ministère, lors des travaux de la Conférence algérienne sur l'économie bleue, M. Badani a affirmé que 75 projets innovants et startups liés au secteur ont reçu la labellisation de la part de la commission nationale ad hoc.

M. Badani a précisé que 34 de ces entreprises sont actuellement à des stades "avancés", rappelant que ces dernières actuaient dans les différentes étapes de production, y compris la fabrication d'équipements pour l'aquaculture, la production des alevins de daurade, la culture et la transformation des algues telles que la spiruline et l'azolla ainsi que les systèmes intensifs d'aquaculture biologique.

Quant aux incubateurs, le secteur a enregistré la création de 12 incubateurs labellisés, a fait savoir le ministre, rappelant le lancement du premier incubateur sectoriel "AQUA-INCUB" au niveau du Centre national de recherche et de développement pour la pêche et l'aquaculture (CNRDPA).

Le secteur s'attelle actuellement à connecter ces incubateurs aux différents établissements de formation du secteur afin de leur permettre d'accompagner les porteurs de projets à travers le territoire national suivant une approche économique, ajoute M. Badani.

Evoquant les résultats réalisés par le secteur, le ministre a rappelé la production de près de 120.000 tonnes de produits halieutiques fin 2023, dont 7.000 tonnes issues de l'aquaculture marine, ainsi que la création de 134 fermes aquacoles dans 77 en milieu marin et 57 en eau douce, ce qui a permis de peupler 16.000 bassins aquacoles.

Le bon rendement de ces bassins permettra l'ensemencement d'autres, pour parvenir à 100.000 bassins d'ici 2030, a-t-il souligné.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a précisé que les sociétés labellisées Projet Innovant activant dans le domaine de l'économie bleue, permettront l'exploitation optimale et davantage rationnelle des ressources de la Méditerranée.

Réitérant le soutien de son secteur à toutes les sociétés et aux hommes d'affaires dans le domaine de l'économie bleue, M. Oualid a indiqué que plusieurs d'entre eux ont la volonté de préserver l'environnement et non seulement à la recherche de rentabilité.

La première édition de la Conférence algérienne sur l'économie bleue est organisée par l'incubateur "Leancubator", en collaboration avec le projet "Callmeblue MED", et sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, et ce, en présence de participants venus de la Tunisie, de la Mauritanie, de l'Italie et de la Grèce.

Lors de cette rencontre, les débats ont porté sur la transformation du secteur maritime algérien en une locomotive de développement durable, par la recherche et l'innovation, en se focalisant sur la biodiversité marine, le tourisme, la pêche, l'aquaculture, le développement des techniques maritimes, de l'infrastructure et du transport.

sitions de ce projet, et ce, en présence de cadres du ministère de la Justice", a précisé la même source.

Par ailleurs, la Commission a adopté, lors de cette réunion, un rapport relatif à la validation de la qualité d'un nouveau membre de l'APN, a ajouté le communiqué.

EDUCATION - SPORTS

MM. Belaabed et Hamad coprésident une réunion préparatoire du championnat national scolaire des sports collectifs

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hamad ont coprésidé, mardi, une réunion consacrée à la bonne préparation du championnat national scolaire des sports collectifs, et ce en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'effet de lancer ce championnat à partir de janvier prochain.

La réunion qui a regroupé des cadres des deux ministères a porté sur "les préparatifs liés au championnat national scolaire des sports collectifs qui sera lancé à partir de janvier 2025", a précisé un communiqué du ministère de l'Éducation, ajoutant que cette compétition a pour principal objectif "la découverte et la prise en charge des élites sportives".

Le lancement de ce championnat vient en application "des instructions du Président de la République émises lors de la réunion du Conseil des ministres du 22 septembre dernier à l'effet de lancer le championnat national scolaire des sports collectifs à partir de janvier 2025", lit-on dans le communiqué du ministère. Dans ce cadre, les deux ministres ont procédé à l'installation d'une commission intersectorielle chargée de l'organisation de ce championnat national scolaire, qui sera opérationnelle. Saluant "la coordination étroite entre les deux secteurs et les efforts communs fournis en matière d'encadrement des sports scolaires", le ministre de l'Éducation a mis en exergue "l'appui et l'accompagnement du ministre de la Jeunesse et des Sports au secteur, l'école étant le réservoir des talents et des élites sportives dont les deux secteurs s'attendent à découvrir et à prendre en charge". Pour sa part, M. Hamad a affirmé "la disposition de son secteur à travailler avec le secteur de l'Éducation", insistant sur "l'importance majeure accordée aux sports scolaires, étant le réservoir des élites qui représenteront l'Algérie dans les meetings et rassemblements internationaux".

CSJ Hidaoui préside les réunions des commissions spécialisées

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, mardi à Alger, les réunions des commissions spécialisées, consacrées à la présentation des rapports d'activités réalisées au cours des trois derniers mois et à la cristallisation des propositions et des préoccupations à soumettre à l'Assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

Dans une déclaration à la presse en marge de la réunion qu'il a présidée par visioconférence, M. Hidaoui a rappelé les principaux dossiers ayant fait dernièrement l'objet d'un suivi et d'un examen par les huit (8) commissions spécialisées, notamment celui de la rentrée sociale et scolaire. Il a, également, souligné que la commission de solidarité au Conseil s'attelle actuellement à "l'examen d'autres questions, dont le projet de loi relatif aux personnes aux besoins spécifiques, en cours d'élaboration, afin d'émettre son avis à son sujet et de présenter des propositions à la prochaine réunion de l'Assemblée générale", en sus de "présenter et d'examiner les fiches techniques des activités approuvées". A cette occasion, M. Hidaoui s'est félicité de l'intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la catégorie des jeunes et "la prise en compte des propositions du Conseil en faveur de cette frange". Par ailleurs, M. Hidaoui a évoqué le Forum panafricain de la jeunesse qui sera abrité par l'Algérie, début novembre prochain, rappelant que l'Algérie "avait formulé une demande, avec nombre de pays africains en vue d'organiser cet événement, laquelle demande a été acceptée par l'Union africaine (UA)". Le CSJ "s'attelle actuellement à préparer cet événement africain qui contribuera à renforcer la place de l'Algérie au double plan régional et africain", précise le même responsable, soulignant qu'il sera procédé, mercredi, à l'installation du Comité d'organisation du Forum panafricain de la jeunesse qui aura lieu dans la wilaya d'Oran".

HISTOIRE

Massacres du 17 octobre 1961: une page sombre de l'histoire de la France coloniale

L'Algérie commémore, aujourd'hui, la Journée nationale de l'émigration marquant le 63e anniversaire des Massacres du 17 octobre 1961 à Paris, une page sombre de l'histoire de la France coloniale que l'Algérie refuse de déchirer ou de laisser sombrer dans l'oubli. Les historiens considèrent ces événements comme le crime d'Etat le plus violent en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine.

En dépit de la réunion de tous les éléments qualifiant les crimes contre l'humanité commis par la France officielle, l'Etat français, qui en porte la responsabilité juridique depuis plus de six décennies, persiste dans son refus de reconnaître les massacres de la "Seine". Selon l'historien français Gilles Manceron dans son livre "La triple occultation d'un massacre", elle occulte ces crimes par un "silence organisé".

Les responsables successifs de l'Etat français n'ont pas réussi à traiter ce dossier ni aborder celui de la mémoire en général, de manière responsable et transparente et avec une lecture objective et sincère, comme le demande l'Algérie et tel que stipulé dans "la Déclaration d'Alger" signée en 2022 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français, Emmanuel Macron. Au lieu de cela, la France a opté pour des déclarations provocatrices et une politique d'esquive, selon l'académicien français Olivier Le Cour Grandmaison.

Lors de sa dernière rencontre avec les médias, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait indiqué que la Commission mixte chargée des dossiers mémoriels, "a joué son rôle au départ, mais son travail a été impacté par les déclarations politiques d'une minorité française hostile à l'Algérie".

Le Président Abdelmadjid Tebboune a réitéré "la position indéfectible de l'Algérie réclamant la vérité historique et la reconnaissance des massacres commis par l'occupation française", affirmant que l'Algérie "n'acceptera pas les mensonges". Il a précisé, toutefois, que "la citation du défunt président Houari Boumediène +Tourner la page sans la déchirer+ reste de mise".

Mars dernier, la chambre basse du Parlement français a adopté une proposition de résolution condamnant la répression sanglante et criminelle commise contre les Algériens sous les ordres du préfet de police, Maurice Papon le 17 octobre 1961 à Paris et proposant l'inscription d'une journée de commémoration de ces massacres.

Cependant, cette résolution a été amendée pour empêcher la France d'en porter la responsabilité juridique. Par la suite, la chambre haute du Parlement a enregistré une proposition de droite évoquant de prétendus "massacres" contre les Français et les Européens à Alger et à Oran en 1962.

Les massacres du 17 octobre 1961 ont mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié ses plans (moudjahidine)

Plusieurs moudjahidine de la Fédération de France du Front de Libération National (FLN), ont affirmé que les massacres perpétrés le 17 octobre 1961 à Paris contre des Algériens ont mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié tous ses plans visant à détourner le peuple algérien de sa Révolution.

Dans une déclaration à l'APS, le moudjahid Mohamed Ghafir dit "Moh Clichy", a fait savoir que les manifestations qui ont alors secoué la capitale française "ont constitué le second front de la guerre de libération au cœur de Paris et ont contraint le général Charles de Gaulle à accepter officiellement de négocier avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à travers les négociations d'Evian".

Le moudjahid Mohamed Ghafir a évoqué certains as-

pects de ces manifestations où près de 80.000 Algériens et Algériennes ont défilé dans la rue pour dénoncer la politique adoptée par le colonisateur, soulignant que ce qui s'est passé ce jour-là "a mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié tous ses plans visant à détourner le peuple algérien de sa Révolution".

Les manifestations pacifiques confrontées à la brutalité et à la violence de la police française étaient "l'une des batailles menées par le peuple algérien contre le colonialisme". Pour sa part, le moudjahid et membre de la Fédération de France du FLN, Abdelkader Bakhouche, a qualifié ces manifestations de "jour historique où des milliers d'immigrés algériens se sont mobilisés pour dénoncer le couvre-feu raciste imposé par les autorités coloniales".

Ces manifestations "ont été marquées par une organisation

rigoureuse et ont réussi à mobiliser un large soutien international en faveur de la cause algérienne", a-t-il dit, ajoutant que "le monde entier a pris conscience de l'attachement des Algériens à leur Révolution, et à leur droit à l'indépendance et au recouvrement de leur souveraineté". M. Bakhouche a appelé les générations montantes à connaître l'histoire de la Glorieuse guerre de libération et à s'inspirer des sacrifices des chouchada et des moudjahidine afin de préserver la Mémoire nationale et de contribuer à l'édification de l'avenir du pays.

Pour sa part, le moudjahid Ould Hamou Brahim, également membre de la Fédération de France du FLN a souligné que les manifestations du 17 octobre 1961 ont été un tournant décisif dans le parcours de la Guerre de libération, rappelant les pratiques barbares infligées

aux Algériens par les éléments de la police française cette nuit là, au cours de laquelle de nombreux manifestants ont été jetés dans la Seine.

Les manifestations des Algériens sur le sol français "ont brouillé les cartes des autorités coloniales", ce qui fut "un acquis stratégique pour la Guerre de libération et pour la lutte armée", a-t-il dit.

Ces manifestations ont prouvé également l'habileté des chefs révolutionnaires et leur capacité à mobiliser tout le peuple algérien pour défendre son territoire et recouvrer sa liberté et sa souveraineté, quel qu'en soit le prix". Le moudjahid Ould Hamou a appelé la jeunesse algérienne à préserver son identité, à défendre les valeurs et les principes de la Révolution et à s'inspirer des sacrifices des chouchada et des moudjahidine.

APS



Cela en dit long sur ceux qui éprouvent de la haine contre le peuple algérien et continuent de répandre leur venin à chaque évocation de l'histoire de l'Algérie, à travers des pratiques que le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a qualifiées de "décadence politique" dans une précédente contribution médiatique. Il a critiqué une partie de la classe politique française qui, au lieu de rendre hommage aux sacrifices des émigrés algériens et leur contribution dans la libération de la France du nazisme et à sa reconstruction, exploite la question migratoire à des fins politiciennes et s'attaque injustement à l'immigration en provenance de l'Algérie, tout en réclamant la révision ou l'abrogation de l'accord de 1968 signé entre l'Algérie et la France sur la circulation des Algériens, alors que cet accord n'a pourtant servi que la partie française.

Le 17 octobre, témoin des grands sacrifices du peuple algérien

La date du 17 octobre 1961 demeurera "un témoignage de l'infamie coloniale et de l'un des chapitres des immenses sacrifices consentis par notre vaillant peuple pour la liberté et l'émancipation", comme l'a rappelé le président de la République lors d'une précédente occasion où il a affirmé que la commémoration de la Journée nationale de l'émigration "nous offre l'opportunité de dire toute notre fierté des gloires et des épopées de notre histoire nationale, mais aussi de renouveler notre fidélité au serment fait aux chouchada".

En ce jour, le sanguinaire Maurice Papon, alors préfet de police de Paris, avec l'accord des autorités politiques, imposa un couvre-feu aux seuls Algériens, forçant le Front de libération nationale (FLN) à organiser plusieurs manifestations pacifiques à travers Paris pour protester cette mesure raciste.

Ce jour-là, 30.000 Algériens manifestèrent, selon un rapport officiel de 1998 du conseiller d'Etat français, Dieudonné Mandekern, qui fait état de 14.000 arrestations et des dizaines de morts.

D'après certains enquêteurs et historiens, sur la base de rapports confidentiels, 200 manifestants ont été violentés avant d'être abattus et jetés dans la Seine par les forces de l'ordre. Le nombre de disparus reste considérable et, à ce jour, le sort de nombreux Algériens demeure inconnu, selon l'historien Jean-Luc Einaudi.

Et d'ajouter que "les corps des victimes ont été jetés dans la Seine, une image hideuse de la plus violente répression contre une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine", selon les deux historiens britanniques Jim House et Neil MacMaster, dans leur ouvrage "Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire" publié en 2008.

Malgré ces faits douloureux bien documentés, l'Etat français n'a pas autorisé la création d'une commission d'enquête et aucune plainte concernant les scènes de violence, de tuerie et de torture systématique contre les Algériens n'a été prise en considération.

BECHAR

Une superficie de 1.000 hectares ciblée par la campagne labours-semailles (DSA)

La campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025 cible dans la wilaya de Bechar une superficie de 1.000 hectares (ha), extensible à 3.300 ha dans les zones d'épandage, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Parmi la superficie retenue de 1.000 ha, 340 ha sont consacrés à la culture du blé dur, 570 ha à l'orge, 59 ha à l'avoine et un (1) ha au blé tendre, a détaillé le premier responsable de la DAS, Abderrahmane Rahmouni.

Ces superficies seront étendues à 3.300 autres hectares dans les zones d'épandage, et ce à la faveur des pluies qui s'abattent régulièrement sur la région depuis le début du mois de septembre et aussi du remplissage des puits et autres retenues collinaires à travers plusieurs localités de



la wilaya, a-t-il ajouté. Pour la concrétisation des objectifs de cette campagne labours-semailles, une

quantité de 1.501 quintaux de semences de blé dur, blé tendre, orge et avoine a été mobilisée par l'antenne locale de la Coopératives des céréales et des légumineuses secs (CCLS), a-t-il signalé.

Les services techniques de la DSA s'activent à fournir les moyens et l'accompagnement nécessaires pour la réalisation des objectifs de cette campagne labours-semailles, en orientant les agriculteurs dans tous les domaines liés à l'amélioration et le renforcement de la production, a assuré le même responsable.

OUM EL BOUAGHI

Déstockage de pommes de terre conservées en chambres froides à Ain M'lila

Une opération de déstockage de pommes de terre conservées en chambres froides vient d'être entamée dans la commune d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi) dans l'optique d'en réguler le prix sur le marché, a-t-on indiqué, mercredi, à la direction des services agricoles (DSA).

La responsable du service de l'organisation de la production et de l'appui technique, au sein de cette direction, Nadia Chibane, a précisé

qu'il s'agit de déstocker une quantité de pommes de terre estimée à 17.453 quintaux, dont plus de 6.300 quintaux ont déjà été commercialisés dans les wilayas de Mila, de Sétif et de Boumerdès.

L'opération de déstockage de ce tubercule depuis les chambres froides "est toujours en cours", a-t-elle fait savoir, ajoutant, par ailleurs, que la récolte de pommes de terre de saison se "déroule bien" dans la wilaya d'Oum El Bouaghi et a donné

lieu au ramassage, jusqu'à présent, de 49.470 quintaux sur une superficie de 215 hectares, avec un rendement de 230 quintaux à l'hectare.

Le déstockage de pommes de terre et leur mise sur le marché "contribueront à la réduction du prix de vente de ce tubercule qui a dépassé ces dernières semaines, les 100 dinars le kilogramme dans la plupart des marchés de détail du pays", a-t-on souligné de même source.

RELIZANE

Plus de 300 permis de forage de puits destinés à l'irrigation agricole

Plus de 300 permis de forage de puits destinés à l'irrigation agricole ont été délivrés, depuis le début de cette année à ce jour, à des agriculteurs de la wilaya de Relizane, a-t-on appris, mercredi, de responsables de la direction locale de l'Hydraulique.

Le chef du service Irrigation agricole à la même direction, Benaouda Harat, a précisé que la commission spécialisée de la wilaya composée de représentants des directions des Ressources en eau, de la Réglementation et des Affaires générales

(DRAG), ainsi que du Secrétaire général de la wilaya, a accordé des autorisations pour le forage de plus de 300 puits, afin de renforcer le dispositif d'irrigation agricole à travers les diverses régions de la wilaya.

Le même responsable a indiqué que la commission s'attelle, actuellement, à l'examen des dizaines de demandes au niveau des organismes et instances techniques et administratives, relevant que "plusieurs demandes ont été refusées", notamment celles inhérentes aux zones protégées, en

raison de la menace potentielle que peuvent induire les opérations de forage sur le niveau de la nappe phréatique et de la proximité des sites à forer, proposés par les agriculteurs, avec les puits existants dédiés à l'alimentation des populations en eau potable (AEP).

Dans ce contexte, le représentant de la direction de l'Hydraulique a exhorté les agriculteurs activant dans les différentes filières à utiliser les techniques d'irrigation garantissant l'économie de l'eau à l'effet d'assurer

l'exploitation rationnelle du liquide précieux et d'améliorer les rendements agricoles.

La structure locale relevant de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) a affecté un quota de 8 millions de mètres cubes d'eau au titre de la campagne d'irrigation de l'année en cours, ciblant une superficie globale estimée à 6.500 hectares au niveau du périmètre irrigué "Mina", dont 2 millions de mètres cubes pour l'irrigation des champs céréaliers, a-t-on fait savoir de même source.

BOUIRA

Plus de 6.000 logements et aides à l'habitat rural distribués depuis début 2024

Plus de 6.000 logements et décisions d'aides à l'habitat rural ont été distribués à leurs bénéficiaires depuis le début de l'année 2024 à Bouira, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Selon un exposé présenté dans l'après-midi par les services de la wilaya au directeur général de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction au ministère de l'Habitat, Bey Hakim, en visite de travail dans la wilaya, un total de 3.055 logements toutes formules confondues et de 3.000 décisions d'aide à l'habitat rural, ont été distribués à leurs bénéficiaires depuis le début de l'année en cours.

Au cours de sa visite, le représentant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, reçu à la résidence de la wilaya par le wali, Abdelkrim Laâmourî, en compagnie d'autres responsables civiles et militaires, a écouté un long exposé sur l'état d'avancement des projets de logements en cours de réalisation à travers les différentes communes.

Selon les détails fournis lors de cette visite par les responsables locaux du secteur, outre les 3.000 décisions d'aide à l'habitat rural remises à leurs bénéficiaires depuis le 1er janvier, la wilaya a aussi distribué 2.016 logements de type location-vente du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

A cela s'ajoute la distribution, depuis le début de l'année, de 851 logements publics locatifs (LPL) et 188 logements promotionnels aidés (LPA), selon le même exposé.

Bouira compte un programme de 24.109 unités de type LPL, dont 19.619 sont déjà achevées, alors que plus de 1.814 autres logements sont en cours de réalisation.

Pour le LPA, 960 logements de cette formule sont en cours de réalisation tandis que 378 autres unités ont déjà été réalisées et achevées, d'après l'exposé présenté par les responsables locaux du secteur.

Le premier magistrat de la wilaya, Abdelkrim Laâmourî, "suit de très près l'évolution de tous les chantiers lancés à travers les différentes communes de la wilaya, où plusieurs unités devront être réceptionnées dans les prochaines semaines en prévision de la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale le 1er novembre 1954", selon les services de la wilaya.

OUM EL BOUAGHI

Un programme complémentaire de 1.900 logements publics locatifs au profit de la wilaya

La wilaya d'Oum El Bouaghi a bénéficié, au titre de l'exercice 2024, d'un programme complémentaire de 1.900 logements publics locatifs (LPL), a indiqué, mardi, le directeur du logement, Rachid Amari.

Ce quota de logements, qui bénéficiera à 18 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, a été inscrit au titre d'un programme complémentaire pour l'année en cours, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS.

Il a ajouté qu'une superficie totalisant 20 hectares a été prévue pour la construction de ces logements.

La construction de ces LPL sera entamée "au cours du premier semestre 2025", les cahiers de charges inhérents à ce programme ayant été approuvés, a encore affirmé M. Amari.

Le même responsable a également précisé que ce quota de 1.900 logements s'ajoute à un programme de 600 LPL affecté à la wilaya en 2024, et dont la construction sera lancée "dans les prochains jours". Le directeur du logement a conclu en rappelant, dans le même contexte, que 1.205 logements publics locatifs ont été distribués à leurs attributaires, durant l'année en cours, dans plusieurs communes de la wilaya.

HYDROCARBURES Possibilité de lancer des projets d'exploration d'hydrocarbures en mer en 2025 ou 2026 (responsable)

Le chef du Comité directeur de l'Agence nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures (ALNAFT), Mourad Beldjeham, a fait part, mardi à Oran, de la possibilité d'annoncer des projets d'exploration d'hydrocarbures en mer (offshore) sur les côtes algériennes, dans le cadre des appels d'offres qui seront annoncés en 2025 ou 2026.

M. Beldjeham a fait part, lors d'une conférence de presse au cours de la deuxième journée de la 12ème édition du Salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)", organisé au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, de l'existence d'études préparatoires pour l'exploration des hydrocarbures en mer, au large des côtes algériennes, qui ont abouti à des preuves préliminaires de la présence de pétrole, ce qui permet l'annonce de projets d'exploration et de forage au cours de l'année 2025 ou 2026.

Le même responsable a salué l'importance des réformes constatées dans la loi sur les hydrocarbures, qui comporte d'importantes incitations, notamment sur l'aspect fiscal pour les investisseurs internationaux, les faisant venir en Algérie, et c'est ce qui a été relevé lors des négociations en cours avec le groupe Sonatrach pour le forage et l'exploration, sachant que des sociétés suédoises, américaines et saoudiennes participent, pour la première fois, à des négociations avec ce groupe.

Il a ajouté que l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT est en contact permanent avec les représentants des grandes compagnies internationales intéressées à investir dans le secteur énergétique en Algérie, lors de l'élaboration des projets inclus dans l'appel d'offres annoncé, hier lundi à Oran, et même le jour de l'annonce de l'appel d'offres par les entreprises participant au "NAPEC 2024", qui ont exprimé leur intérêt à participer à l'appel d'offres.

M. Beldjeham a souligné que l'agence "ALNAFT" a préparé 17 projets d'exploration d'hydrocarbures, dont six ont été inclus dans l'appel d'offres international annoncé hier, et le reste sera inclus dans les prochains appels d'offres, sachant qu'il a été décidé de lancer un appel d'offres par an et cela s'inscrit dans le cadre de la stratégie quinquennale développée par ALNAFT dans ce domaine.

CRÉDITS Tissemsilt: approbation de plus de 340 dossiers d'accès au crédit "R'fig"

Les dossiers de plus de 340 agriculteurs désirant accéder au crédit "R'fig" ont été approuvés, dans la wilaya de Tissemsilt, par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a-t-on appris du directeur de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de cette collectivité locale, Abdelkader Loumani.

Le même responsable a fait état de la réception de plus de 540 demandes émanant d'agriculteurs de la région, désirant accéder à ce crédit pour le financement de l'acquisition de semences, d'engrais et autres intrants.

Il a précisé, dans ce contexte, qu'une quantité de 2.720 quintaux d'engrais de fond et 767 quintaux d'engrais de couverture ont été mis à la disposition de la filière céréalière, estimant que ce quota est suffisant pour couvrir les besoins des céréaliers de la région, lors de la campagne labours-semences de cette année.

Le directeur de la CCLS de Tissemsilt a, d'autre part, fait observer que toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cette campagne dans cette wilaya des Hauts-plateaux du Centre-ouest où 59.000 hectares sont réservés à la culture céréalière, dont le gros est consacré au blé tendre.

Par ailleurs, plus de 600 quintaux de semences de légumineuses répartis à raison de 400 quintaux pour le pois chiche et 200 quintaux pour la lentille ont été distribués, cette année, aux agriculteurs ayant opté pour ces deux produits, signale-t-on de même source.

ALGÉRIE - QATAR Plus de 150 entreprises nationales à l'Exposition des produits algériens du 22 au 26 octobre à Doha

Plus de 150 entreprises nationales publiques et privées participeront à l'Exposition des produits algériens prévue du 22 au 26 octobre à Doha (Qatar).

Ces entreprises représentent différents domaines d'activité économique et commerciale, dont les industries agroalimentaires, manufacturières, pharmaceutiques, mécaniques et électroménagers, ainsi que le Bâtiment et les travaux publics (BTP).

Des espaces de vente seront réservés lors de cette manifestation économique qu'abritera le Centre des expositions et des conférences de Doha (DECC).

Cette première édition de l'Exposition des produits algériens s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification économique adoptée par le gouvernement algérien consistant à encourager les exportations hors hydrocarbures et à faire la promotion des produits algériens à l'étranger.

Il est prévu, en marge de l'Exposition, la tenue d'un



Forum économique algéro-qatarie le 23 octobre, qui verra la participation de 200 opérateurs économiques avec pour objectif d'explorer les voies de renforcement de la coopération économique et des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Qatar, pays frère, d'encourager l'investissement mais aussi d'appuyer les opportunités de partenariat entre les en-

treprises et les hommes d'affaires des deux pays dans divers secteurs.

Elle sera, également, ponctuée d'interventions et d'exposés sur le climat des affaires en Algérie et les opportunités d'exportation disponibles dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), et de plusieurs rencontres B2B entre les opérateurs économiques et

les hommes d'affaires des deux pays.

Les manifestations de cet événement économique majeur seront organisées par la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et avec la participation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et de la Chambre algérienne du commerce et d'Industrie (CACI).

Cette exposition est organisée en étroite coordination avec l'ambassade d'Algérie au Qatar ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, et l'Association des hommes d'affaires qataris, et en contact permanent avec le ministère qatari du Commerce et de l'Industrie, Qatar Tourism et l'ensemble des établissements qataris concernés.

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE Aoun reçoit le PDG de la société chinoise ELINC

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi à Alger, le Président directeur général (PDG) de la société chinoise ELINC, M. Li Li Gong avec lequel il a évoqué les moyens de développer la coopération bilatérale dans le secteur industriel, notamment dans les industries électroniques, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence d'une délégation de haut niveau accompagnant le PDG de la société

ELINC, filiale du Groupe CEC spécialisé dans les industries électroniques et les systèmes de protection électroniques, précise la même source.

Lors de cette réunion, M. Aoun a suivi un exposé exhaustif sur la société chinoise, établie en Algérie depuis plus de 20 ans, et les moyens de développer la coopération bilatérale dans le secteur industriel, notamment dans le domaine des industries électroniques de base et des technologies de la communication.

A l'issue de l'exposé, "le ministre

a salué la place, le niveau de maîtrise des technologies modernes et la contribution active de la société ELINC au développement de ces domaines en Algérie", ajoute le communiqué.

Le ministre a, également, appelé à la nécessité d'intensifier les activités de la société en Algérie et d'aller vers la fabrication "de tout ce dont le marché algérien a besoin" dans le domaine électronique, outre l'établissement de partenariats industriels selon le principe gagnant-gagnant.

INDUSTRIE NAPEC 2024/Oran : l'entreprise "Péto Baraka" d'huiles de véhicules axe sur l'approvisionnement du marché national avant l'export (responsable)

L'entreprise privée "Péto Baraka", spécialisée dans la production d'huiles pour véhicules, œuvre à garantir l'approvisionnement du marché national en ses produits avant le recours à l'exportation, a souligné, mardi à Oran, son directeur commercial, Abderrezak Mabouadda. Dans une déclaration à l'APS, en marge

de la 12ème édition du salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2024)", organisé depuis lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, M. Mabouadda a souligné que cette entreprise, qui a lancé sa production au niveau de son usine située dans la wi-

laya de Biskra, en 2019, produit actuellement 60.000 tonnes/an d'huiles pour véhicules, 10.000 tonnes de liquides de refroidissement et 10.000 tonnes de graisses, destinés totalement au marché national.

Cette entreprise vise à doubler ses productions en quantité en améliorant la qualité, à travers deux nou-

velles lignes de production programmées pour 2025, avant de se diriger vers l'exportation, ultérieurement, et satisfaire des demandes de pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, qui ont exprimé leur intérêt pour le produit algérien, après avoir obtenu les labels par des sociétés mondiales d'industries automobiles.

ENERGIE Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et la société norvégienne ICA Finance AS

Le groupe Sonatrach et la société norvégienne ICA Finance AS ont signé, mardi à Oran, un mémorandum d'entente, en vue d'explorer les opportunités de coopération dans les domaines d'intérêt mutuel soutenant les initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre, indique un communiqué de Sonatrach.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, en marge de la 12ème édition du

NAPEC, en présence du PDG du Groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et l'Ambassadrice de Norvège, Mme Therese Loken Gheziel, a-t-on fait savoir de même source.

ICA-Finance AS est un Fonds d'investissement climatique, qui soutient les entreprises du secteur de l'énergie pour identifier, développer, financer et mettre en œuvre des projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des opérations du secteur pétrolier et gazier, a-t-on

noté. Ce mémorandum s'inscrit en droite ligne avec la stratégie climat de Sonatrach, qui entend jouer un rôle majeur dans le processus de transition énergétique à moyen et long termes, et vise

dans cette optique, à développer et à exporter de nouvelles solutions énergétiques en créant un Hub énergétique en Algérie, capable de fournir le soutien nécessaire à la transition énergétique, a-t-on souligné.

ITALIE

Instauration d'une nouvelle taxe sur les assurances pour récolter 1 milliard d'euros

Le gouvernement italien compte sur des recettes fiscales d'un milliard d'euros en 2025 grâce à un impôt auquel seront soumises les compagnies d'assurance, a annoncé mercredi devant la presse le ministre de l'Economie Giancarlo Giorgetti.

"Le droit de timbre à payer par les compagnies d'assurance est prévu avec un mécanisme temporel, nous le modulons année par année", a expliqué le vice-ministre de l'Economie Maurizio Leo, précisant que les polices d'assurance-vie en étaient exemptées.

Les recettes totales attendues des contributions des banques et assureurs, annoncées mardi soir à l'issue de l'adoption en conseil des ministres du projet de budget pour 2025, "sont supérieures à 3,5 milliards d'euros", a confirmé M. Giorgetti. "Il y a une inter-



vention importante sur les banques et les compagnies d'assurance, certains parlent de taxe sur les surpro-

fits, d'autres de contribution, moi j'appelle cela un sacrifice", a fait valoir le ministre.

"Les banques, les groupes d'assurance et les ministères sont appelés à faire des sacrifices", a-t-il résumé, au lendemain d'un budget axé sur des baisses d'impôts pour les familles à revenus modestes et contenant des mesures d'environ 30 milliards d'euros.

Au total 2,5 milliards d'euros devraient provenir des banques, dont certains crédits d'impôt seront gelés en 2025 et 2026 pour fournir des liquidités à l'Etat italien.

L'inflation en septembre, au plus bas depuis le début de l'année

La hausse des prix à la consommation a continué à décélérer nettement en Italie en septembre, passant à 0,7% sur un an, contre 1,1% en août, selon des données définitives publiées mercredi par l'institut national italien de la statistique "Istat".

L'inflation, qui s'est atténuée grâce à l'accalmie sur les tarifs de l'énergie, est au plus bas depuis le début de l'année, indique l'Istat, confirmant sa première estimation. L'augmentation des prix à la consommation dans la péninsule est

nettement inférieure à la moyenne de la zone euro (1,8% en septembre) et à l'objectif de 2% à moyen terme de la Banque centrale européenne (BCE).

Les tarifs réglementés du secteur de l'énergie en Italie ont ralenti leur hausse, augmentant de 10,4% en septembre contre 14,3% en août.

Les prix des produits énergétiques non réglementés ont accentué leur baisse, chutant de 11% après 8,6% en août. A l'inverse, les prix des produits alimentaires non transformés sont re-

partis à la hausse (+0,3%), après une baisse de 0,5% en août.

Le "panier de la ménagère" (produits alimentaires, de nettoyage, de soin et d'hygiène) a accentué sa hausse, passant de +0,6% à 1%.

Sur un mois, les prix à la consommation ont diminué de 0,2% en septembre.

La hausse de l'indice d'inflation italienne calculée selon les normes harmonisées de l'Union européenne (IPCA) est ressortie à 0,7% en septembre sur un an, après 1,2% en août.

CHINE

Découverte de plus de 120 gisements de minéraux en 2023

Un total de 124 gisements de minéraux ont été découverts en Chine en 2023, selon un rapport publié par le ministère chinois des Ressources naturelles.

Le rapport, intitulé "Les ressources minérales de Chine 2024", a été publié lors de la 26e Conférence et l'Exposition sur l'exploitation minière de Chine qui se tient

actuellement dans la municipalité de Tianjin, dans le nord de la Chine. Le rapport met l'accent sur les nouveaux progrès réalisés depuis 2023 en matière d'études et d'évaluations géologiques et minérales, d'exploration et de développement des ressources minérales et de restauration écologique des mines, entre

autres. Parmi les 124 gisements de minéraux nouvellement découverts, 16 constituent des gisements de calcaire pour la construction et dix sont des gisements de graphite, ce qui en fait l'un des plus abondants. Le rapport note qu'en termes d'exploration pétrolière et gazière, des percées majeures ont été réalisées dans de

nouvelles couches et de nouvelles zones dans des grands bassins pétroliers et gaziers, tels que Tarim, Junggar et la Baie de Bohai.

Concernant l'exploration minière autre que le pétrole et le gaz, des progrès importants ont été obtenus dans les secteurs du charbon, du cuivre, de l'or, du lithium et de la phosphorite.

ROYAUME-UNI

L'inflation au plus bas niveau depuis trois ans en septembre

L'inflation britannique a atteint en septembre son plus bas niveau depuis trois ans, à 1,7%, selon l'office national britannique des statistiques "ONS", un chiffre inférieur aux attentes et à l'objectif de 2% de la Banque d'Angleterre, ce qui pourrait l'inciter à baisser ses taux d'intérêt d'ici la fin de l'année.

"La baisse des prix des billets d'avion et du pétrole a été le principal moteur de la chute de ce mois", explique mercredi Grant Fitzner, économiste à l'ONS. L'inflation s'était maintenue à 2,2% sur un an en août. Les analystes qualifient cette baisse de "spectaculaire", estimant que la Banque d'Angle-

terre doit saisir cette opportunité et ramener les taux d'intérêt à leurs niveaux normaux. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Andrew Bailey, avait dit envisager début octobre une baisse des taux "un peu plus agressive" lors de ses prochaines réunions en novembre et décembre si le ralentissement de l'inflation se confirme. La banque centrale a déjà réduit ses taux début août pour la première fois depuis 2020, à 5% contre 5,25% auparavant, mais avait alors dit vouloir poursuivre avec prudence le desserrement monétaire, laissant son taux inchangé en septembre.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Tokyo se replie

La Bourse de Tokyo a ouvert en net repli mercredi, plombée par le plongeon des titres de l'industrie des semi-conducteurs au lendemain de mauvaises nouvelles pour le secteur en Europe et aux Etats-Unis, qui font craindre un essoufflement des ventes.

A Tokyo, l'indice vedette Nikkei perdait 1,95% à 39.433,38 points vers 00H15 GMT. L'indice élargi Toxip abandonnait 0,88% à 2.699,54 points.

Le néerlandais ASML, seul pourvoyeur de machines-outil indispensables à la fabrication des microprocesseurs les plus avancés, a abaissé mardi ses perspectives pour

2025 et fait état d'une demande en berne --hors du segment de l'intelligence artificielle.

Dans le même temps, l'agence Bloomberg a rapporté que le gouvernement américain envisagerait de limiter les exportations des puces les plus sophistiquées --de quoi enrayer les ventes des producteurs Nvidia et AMD.

L'ensemble des titres liés à l'industrie des puces a dévisé de concert à Wall Street, et la contagion atteignait mercredi Tokyo.

Ailleurs en Asie, l'attention devrait rester tournée vers la conjoncture chinoise. Le cours du dollar reste soutenu

par la crainte d'une croissance chinoise molle pour longtemps, qui dissuade les placements à risque.

Après avoir cédé du terrain la veille, la monnaie nippone se stabilisait cependant face au billet vert vers 00H30 GMT, à 149,13 yens pour un dollar.

Le marché du pétrole reprenait un peu de terrain en début d'échanges asiatiques. Vers 00H30 GMT, le baril de Brent de mer du Nord pour livraison en décembre gagnait 0,55%, pour clôturer à 74,66 dollars. Le West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre gagnait 0,54%, à 70,96 dollars.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 74 dollars à Londres

Les cours du pétrole restent bas mercredi, le marché étant préoccupé par la faiblesse de la demande mondiale et écartant le risque d'une escalade majeure de la situation au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 0,19% à 74,39 dollars vers 10h30.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, s'apprécie de 0,23% à 70,44 dollars.

Les analystes estiment que la crainte d'un risque imminent sur l'offre de pétrole a été remplacée par "un pragmatisme froid et calculé". La détérioration des perspectives de la demande mondiale est l'une des principales facteurs de cette chute importante du cours du brut, expliquent-ils.

MONNAIES

La livre recule face au dollar et à l'euro

La livre fléchit mercredi face au billet vert et à l'euro après la publication d'une inflation britannique inférieure à la cible de la Banque d'Angleterre (BoE), qui pourrait l'inciter à baisser ses taux en novembre.

La livre tombait dans la matinée de 0,48% face au dollars, à 1,3011 dollar, après avoir touché un plus bas depuis fin août, à 1,2983 dollar. La devise britannique perd également 0,47% contre à la monnaie européenne, à 83,71 pence pour un euro.

Cette chute fait suite à la publication par l'office national britannique des statistiques "ONS" de l'inflation britannique en septembre: 1,7% sur un an, son niveau le plus bas depuis trois ans.

Ce chiffre est moins élevé que celui escompté (le consensus des économistes interrogés par Bloomberg misait sur un ralentissement à 1,9%) et largement en-deçà de l'objectif de 2% de la Banque d'Angleterre (BoE). "Une réduction des taux d'intérêt d'un quart de point de pourcentage, de 5% à 4,75%, lors de la réunion de politique monétaire de novembre semblait déjà acquise avant la publication d'aujourd'hui", estiment des analystes. Face à la devise américaine, l'euro a en conséquence atteint mercredi un nouveau plus bas depuis début août, à 1,0875 dollar.

ENERGIE

Plus de la moitié de l'électricité sera d'origine bas carbone avant 2030 (Agence internationale de l'énergie)

Plus de la moitié de l'électricité de la planète sera d'origine bas carbone d'ici la fin de la décennie, mais le monde est encore "loin d'une trajectoire alignée" sur les objectifs de neutralité carbone, affirme mercredi l'Agence internationale de l'énergie dans un rapport.

"Dans l'histoire de l'énergie, nous avons connu l'ère du charbon et l'ère du pétrole, et nous entrons maintenant à grande vitesse dans l'ère de l'électricité, qui définira le système énergétique mondial à l'avenir et sera de plus en plus basée sur des sources d'électricité propres", estime le directeur exécutif de l'AIE Fatih Birol cité dans le communiqué du rapport annuel de l'organisation, World Energy Outlook 2024.

Dans ce rapport, l'AIE maintient sa prévision d'un pic de la demande pour toutes les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) "d'ici la fin de la décennie", des prévisions à rebours de celles de l'industrie pétro-gazière et de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

"Avec l'énergie nucléaire, qui fait l'objet d'un regain d'intérêt dans de nombreux pays, les sources (d'énergie) à faibles émissions" telles que l'éolien et le solaire "devraient produire plus de la moitié de l'électricité mondiale avant 2030", affirme l'AIE.

UNIVERSITÉ

Bechar : ouverture le début de l'année prochaine de la nouvelle faculté de médecine (wilaya)

La nouvelle faculté de médecine de 2.000 places de l'Université Tahri Mohamed de Bechar (UTMB) sera ouverte aux étudiants le début de l'année prochaine, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Cette imposante structure de l'enseignement supérieur, où le wali, Mohamed Saïd Ben Kamou s'est récemment rendu pour effectuer une visite d'inspection du chantier en voie de finalisation, sera inaugurée le début de l'année prochaine, en vue de renforcer les structures du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la région, notamment en matière de formation des praticiens de la santé et la promotion de la recherche médicale, a-t-on indiqué.

Implantée au nouveau pôle universitaire de Lahmar (nord de Bechar) sur plus de cinq (5) hectares, la nouvelle faculté de médecine permettra la délocalisation de l'ac-



tuelle faculté qui n'arrive plus à répondre adéquatement aux besoins péda-

gogiques, a-t-on expliqué de même source.

Une enveloppe de plus de

deux (2) milliards DA a été dégagée, au titre du programme sectoriel, pour la concrétisation de ce projet universitaire doté de huit (8) bâtiments et comprenant quatre (4) amphithéâtres d'une capacité d'accueil globale de 1.000 places, six (6) salles de travaux dirigés (TD), vingt-quatre (24) laboratoires, quarante (40) bureaux pour les différentes utilités scientifiques et pédagogiques, en plus d'une bibliothèque de 250 places et d'autres servitudes, a ajouté la source. 120 étudiants sont inscrits cette année en faculté de médecine, soit une hausse de cent pour cent par rapport aux années passées, selon les services de la wilaya.

LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

Constantine : plus de 6.500 nouveaux apprenants dans les classes d'alphabétisation (responsable)

Pas moins de 6.590 nouveaux apprenants ont rejoint les classes d'alphabétisation dans la wilaya de Constantine, lors de la rentrée 2024-2025, a révélé mercredi le directeur de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Hocine Hemadi. "Les cours d'alphabétisation sont dispensés dans près de 500

classes réparties entre 100 mosquées, 134 écoles primaires, six maisons de jeunes et trois centres culturels dans la wilaya", a détaillé le responsable à l'APS, notant que la gent féminine représente 99 % des apprenants, soit 6.289 femmes.

Le nombre d'apprenants, en légère hausse par rapport à la saison dernière (6.190, soit 400 de plus), est encadré

par 237 enseignants contractuels, dont sept volontaires, a-t-il fait savoir. Pas moins de 906 personnes se sont libérées de l'analphabétisme durant la saison scolaire 2023-2024 dans la wilaya de Constantine, où le taux d'analphabètes est passé de 10,55 % en 2021 à 7,30 % actuellement, selon les dernières statistiques établies par les responsables locaux de l'ONAEA.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES RURALES

Le soutien de l'Etat pour le renforcement des performances réalisées souligné

Le soutien qu'accorde l'Etat pour le renforcement des performances réalisées par les femmes rurales, ainsi que l'engagement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans l'accompagnement de leurs projets économiques et sociaux, ont été soulignés, mardi à Alger, à l'occasion de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des femmes rurales, organisée par le ministère de l'Agriculture, en présence de femmes rurales venues de différentes régions du pays.

Célébré le 15 octobre de chaque année, l'événement, lancé par le directeur général de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture

et du développement rural, Messaoud Bendridi, au niveau de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ISTAS) à Alger, a été organisé sous le thème : "la formation, clé de l'adaptation, de l'innovation et des défis de la femme rurale pour un développement agricole durable".

Rappelant le rôle de la femme rurale en tant qu'acteur clé dans le renforcement de la sécurité alimentaire, M. Bendridi a affirmé le soutien qu'accorde l'Etat pour renforcer les performances réalisées par les femmes rurales. Il a également insisté sur le rôle des instituts agronomiques dans l'accompagnement des femmes rurales dans le développement de leurs activités agricoles, notamment

en matière de normes et de commercialisation de leur produits, citant comme exemple "les produits de qualité" proposés par ces femmes dans une exposition organisée en marge de cet événement.

Intervenant à cette occasion, la présidente de la cellule nationale d'encadrement des femmes rurales au niveau de l'Institut national de vulgarisation agricole (INVA), Mme Nabila Khalfaoui, a souligné le rôle crucial de la formation dans le lancement, par les femmes rurales, de projets économiques et sociaux, insistant sur l'engagement du ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans l'accompagnement de ces femmes dans leurs projets.

Elle a, dans ce sens, assuré du soutien de la cellule qu'elle préside, à travers ses antennes dans les 58 wilayas, aux femmes rurales, ainsi que celui apporté à cette catégorie de femmes par les chambres d'agriculture, des conservations des forêts, et les directions des services agricoles de wilayas. Mme Khalfaoui a, dans ce sens, annoncé que 90 femmes des wilayas de Béni Abbès, Laghouat et Tissemsilt ont bénéficié d'une formation sur les pratiques agricoles et la transformation des produits des arbres fruitiers, entre octobre 2023 et mars 2024. Ces formations se sont conclues par une initiation à l'entrepreneuriat et aux énergies renouvelables, avec la distribution de 1800 arbres

fruitiers et un soutien matériel, incluant des outils agricoles. Par ailleurs, cette journée a été une occasion aux participantes, venues de différentes régions du pays, de présenter leurs produits. Hassina, une informaticienne de Bouira, devenue savonnière, a réussi à vendre ses produits traditionnels en Chine, en Turquie et en France. Djamilia, également originaire de Bouira et spécialisée dans la production de pâtes à base de blé dur et d'autres céréales, et Hamida, apicultrice de Boumerdes, ont aussi partagé leurs réussites. Farah, d'Alger, s'est consacrée à la transformation artisanale de fruits et légumes, en privilégiant des recettes sans conservateurs ni arômes, destinées aux épiceries fines.

Diverses manifestations à Ouargla et à Touggourt

Diverses manifestations ont été organisées, mardi dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, a-t-on appris des organisateurs. L'événement a été marqué à Ouargla par l'organisation d'une exposition dédiée à la commercialisation des produits de la femme rurale au niveau du centre culturel islamique, à l'initiative de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), et ce avec la participation de 25 artisanes activant dans différents métiers, a indiqué le directeur du secteur, Ahmed Sakhi. Parmi ces métiers figurent, le tissage, la couture, l'extraction des huiles végétales, la fabrication des

produits de beauté ainsi que des modèles d'entreprises créées par des femmes qui ont réussi dans divers projets d'entrepreneuriat, notamment la fabrication d'aliments de bétails et l'aquaculture intégrée à l'agriculture, a-t-il expliqué. Plusieurs femmes entrepreneures ont bénéficié de la formation, l'accompagnement et le financement de leurs projets dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour le renforcement de l'intégration de la femme rurale et de la femme au foyer dans l'économie nationale, a ajouté M. Sakhi.

Le programme comprend également l'organisation de sessions de formation destinées aux femmes désireuses de lan-

cer leurs micro-projets, dont l'encadrement est assuré par des femmes entrepreneurs et des cadres relevant de l'agence de développement social (ADS), la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et la direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), a-t-il poursuivi.

À Touggourt, une activité similaire s'est ouverte au hall de la commune du chef-lieu de wilaya. Inaugurée par les autorités locales, cette exposition a regroupé 53 femmes artisanes qui ont proposé une gamme de produits de l'artisanat traditionnel, à l'instar de la broderie, la vannerie, le tissage et les produits cosmétiques bio. La cheffe de la

**ARTISANAT
Constantine : programme de perfectionnement dans la dinanderie**

Un programme de perfectionnement ciblant les artisans activant dans la dinanderie a été lancé dans la wilaya de Constantine, a annoncé mercredi la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM). Le programme a pour objectif de "développer la dinanderie constantinoise, un art ancestral reflétant la richesse du patrimoine de l'antique Cirta", a indiqué le directeur de la Chambre, Abdelghani Sifar.

Il est encadré par des professionnels turcs, qui partageront, dans le cadre d'ateliers, leur expérience et connaissances en matière de dinanderie, un art ornemental d'inspiration turque, a-t-il ajouté. Le programme de perfectionnement, dont d'une partie se fera au centre de dinanderie de la cité Daksi-Abdeslam de la ville de Constantine, devra se poursuivre via des vidéoconférences entre des dinandiers et des encadreurs turcs, a souligné le responsable, mettant l'accent sur "l'importance de ce programme dans la promotion de ce métier traditionnel, qui constitue un pan important du riche patrimoine local".

Il s'agit-là, a relevé M. Sifar, d'une opération destinée à promouvoir et à préserver cet art qui constitue également un créneau "à même de contribuer au développement économique de la wilaya". Le directeur de la CAM a souligné que ce programme ciblant le métier de dinandier "contribuera à garantir la qualité et la compétitivité des produits réalisés à base de cuivre qui attirent des clients de tous horizons".

cellule de la femme rurale à la conservation locale des forêts, Siham Babaarbi a, à cette occasion, fait savoir qu'un programme riche et varié comportant des cycles de formation au profit des femmes rurales dans certains domaines ayant trait à l'activité agricole, dont l'aviculture, l'aquaculture, l'apiculture, la culture des plantes médicinales et aromatiques, la fabrication de fromage et l'extraction des huiles végétales. Ce programme qui englobe tous les acteurs, vise l'amélioration des capacités productives de la femme rurale et de la femme au foyer ainsi que le renforcement de leur rôle dans le développement socio-économique, a-t-elle souligné.

ONU 2,8 milliards d'habitants n'ont pas les moyens de se nourrir sainement dans le monde (ONU)

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré mercredi que le monde comptait 2,8 milliards d'habitants qui n'ont pas les moyens de se nourrir sainement, alors que le nombre de personnes touchées par la malnutrition atteignait 733 millions.



A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre de chaque année, Guterres a rappelé que "2,8 milliards de personnes dans le monde n'ont pas les moyens de se nourrir sainement. Ce total inclut les personnes en surpoids, alors que les taux d'obésité à l'échelle mondiale montent en flèche". Des facteurs tels que la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de s'aggraver, tou-

chant environ 733 millions de personnes, selon lui. Les Nations Unies suggèrent que dans cette réalité, il appartiendrait aux gouvernements de travailler avec tous les partenaires pour encourager la production et la vente d'aliments sains et nutritifs à des prix abordables.

Pour le chef des Nations Unies, la "bonne nouvelle" est qu'un monde sans faim est possible. Il considère le Sommet sur les systèmes alimen-

taires de 2021 comme un événement qui a mis le monde sur la bonne voie pour lutter contre les inefficacités et les inégalités inhérentes aux systèmes alimentaires. En partenariat avec le Programme alimentaire mondial, PAM, les actions mondiales marquant cette date impliquent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, et le Fonds international de développement agricole, le FIDA.

BRÉSIL Un projet durcissant les peines pour les crimes contre l'environnement

Le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a transmis mardi au Parlement un projet de loi visant à durcir les peines pour les crimes contre l'environnement, au moment où son pays est confronté à une vague record d'incendies de forêt dont la plupart sont intentionnels. Les incendies de forêt ont ravagé plus de 22 millions d'hectares entre janvier et septembre au Brésil, soit 150% de plus qu'au cours de la même période de l'année dernière, selon l'agence de surveillance MapBiomas. L'Amazonie et le Pantanal, des régions cruciales pour la biodiversité et la régula-



tion du climat, ont été particulièrement touchées.

"À partir de maintenant, nous ne jouerons plus avec les crimes contre l'environnement, les gens devront être sévèrement

punis", a déclaré le président Lula en signant le projet de loi. En vertu du nouveau texte, le fait d'allumer un incendie sera passible de trois à six ans de prison, soit deux fois

plus qu'actuellement. Les délits comme le trafic d'espèces sauvages, la contamination des ressources naturelles ou les atteintes à la faune aquatique, entre autres, seront également punis plus sévèrement.

Selon les experts, une sécheresse historique liée au changement climatique a alimenté les incendies au Brésil. Mais dans de nombreux cas, ces incendies sont dus à l'action de l'homme. L'objectif est souvent de défricher de s'approprier des terres pour le pâturage. Le projet de loi doit être approuvé par la Chambre des députés et par le Sénat avant d'entrer en vigueur.

NIGERIA Au moins 94 morts dans l'explosion d'un camion-citerne (police)

L'explosion d'un camion-citerne dans le nord du Nigeria a fait au moins 94 morts et une cinquantaine de blessés, a annoncé mercredi la police. De nombreuses victimes tentaient de récupérer du carburant déversé sur la route après l'accident d'un camion-citerne mardi soir dans l'Etat de Jigawa, a dit à la presse un porte-parole de la police, Lawan Shiisu Adam.

"Nous avons jusqu'à présent la

confirmation de la mort de 94 personnes et d'environ 50 blessés", a-t-il indiqué. Selon ce porte-parole, le camion-citerne s'est déporté pour éviter d'entrer en collision avec un camion dans la localité de Majia. Après l'accident, les habitants ont afflué autour du véhicule pour récupérer le carburant qui s'était déversé sur la route et sur les bas-côtés. Les policiers qui tentaient de les en dissuader ont été re-

poussés par la foule, a-t-il dit. En septembre dernier, une explosion provoquée par la collision entre un camion-citerne et un camion transportant des passagers et du bétail avait fait au moins 59 morts dans l'Etat nigérian du Niger, selon les autorités de ce pays. En plus des pertes humaines et matérielles, ce type d'accidents cause des dégâts environnementaux à cause des fuites d'essence.

GRÈCE 4 morts dont 2 nourrissons dans le naufrage d'un bateau de migrants

Deux nourrissons et deux femmes sont morts dans le naufrage d'un bateau de migrants au large de l'île grecque de Kos, en mer Egée, ont rapporté mardi soir les garde-côtes grecs. Vingt-sept personnes ont été secourues, dont un homme soupçonné d'être un passeur, qui a été appréhendé, selon le porte-parole des garde-côtes. Les accidents de bateaux de migrants sont fréquents dans les eaux grecques, un des itinéraires de migrants. En septembre, trois personnes sont mortes au large de Samos, une autre île de la mer Egée.

IRAN Un incendie dans une raffinerie fait au moins un mort

Un incendie d'origine accidentelle mardi dans une raffinerie de pétrole en Iran a fait au moins un mort, ont rapporté les médias d'Etat. Le feu a pris dans une raffinerie située à près de 800 kilomètres au sud-ouest de Téhéran, dans la riche province pétrolière du Khouzestan, limitrophe de l'Irak.

"Cet accident a fait pour l'heure un mort et quatre blessés", selon un bilan provisoire diffusé par l'agence de presse officielle Irna, citant le gouverneur de la ville de Shushtar, Mohsen Mousavi. "Une collision entre un camion-citerne et des réservoirs de pétrole" est à l'origine du sinistre qui fera l'objet d'une enquête approfondie, a ajouté ce responsable. L'agence Irna a par la suite indiqué que le "non-respect des mesures de sécurité lors du ravitaillement en carburant" est à l'origine de l'incendie.

EUROPE L'agence AEE lance une alerte sur la qualité de l'eau

L'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a lancé mardi une alerte sur la qualité de l'eau en Europe, soulignant qu'une action "urgente" est nécessaire pour accroître la résilience hydrique du continent. Selon un rapport publié par l'AEE, l'Europe pourrait ne pas disposer à l'avenir "d'une eau en quantité suffisante et de bonne qualité" en raison de la pollution, des modifications des propriétés physiques et du débit naturel des rivières, du prélèvement d'eau des ressources en eau et du changement climatique.

Il y a eu "peu de progrès" dans l'amélioration des eaux de surface depuis 2015. En outre, seul un tiers des eaux de surface ont un "bon" état chimique, compte tenu de la pollution causée par des substances à vie longue telles que les composés chimiques synthétiques couramment utilisés dans les plastiques, les textiles et l'électronique. Alors que la crise de la biodiversité des écosystèmes aquatiques en Europe devrait s'aggraver en raison du changement climatique et des activités humaines, il "ne semble pas possible" pour l'Europe d'atteindre son objectif d'atteindre le bon état des eaux de surface et souterraines d'ici 2027, selon l'AEE. Au moment où les pratiques de "gestion de l'eau" de l'Union européenne ont été jugées "insuffisantes" pour faire face aux effets du changement climatique, une action "urgente" est nécessaire pour accroître la résilience de l'eau en Europe et un appel a été lancé pour prendre des mesures plus efficaces, indique encore la même source.

APS

OCTOBRE ROSE Lancement d'une campagne de sensibilisation à Adrar sur la prévention du cancer du sein

Une campagne de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein a été lancée mardi dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre de la célébration du mois "Octobre rose", a-t-on constaté. Au cours de cette campagne, qui s'est déroulée au centre anti-cancer (CAC) d'Adrar, en présence de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, des portes ouvertes ont été organisées et des brochures ont été distribuées sur la prévention de cette maladie, ses facteurs de risque, les méthodes de traitement, l'importance de dépistage précoce et la prise en charge des personnes malades.

Cette manifestation a permis à la délégation de visiter le centre anti-cancer d'Adrar à dimension régionale, et ses diverses installations et services, notamment ceux de la radiothérapie et de la chimiothérapie, et des explications ont été fournies par les responsables de cet établissement médical. A cette occasion, la présidente du Croissant-Rouge algérien a, indiqué que ces initiatives de sensibilisation revêtent une grande importance pour sensibiliser les femmes sur les risques de cette pathologie et les moyens de prévention, soulignant que les hautes autorités du pays ont réservé de moyens matériels et humains important pour prendre en charge de manière optimale les personnes atteintes de cette maladie.

Elle a également mis en avant les efforts déployés au niveau de la wilaya d'Adrar en matière de la prise en charge des patients. Dans le même sillage, la polyclinique de la commune de Tamest (50 km au sud de la wilaya) a mobilisé tout son personnel médical et son matériel en coordination avec des volontaires du croissant-rouge algérien pour procéder au diagnostic et au dépistage précoce du cancer chez les femmes, dont le traitement est efficace à ses débuts, a souligné pour sa part, le médecin et responsable de la polyclinique, Dr Hamou Asalah Mohammed. Au cours de la période allant du 2019 et 2023, 230 nouveaux cas de cancer du sein ont été enregistrés dans la wilaya, dont quatre (4) cas chez l'homme, selon les données du centre anti-cancer d'Adrar.

EL-MEGHAÏER Plus de 1.100 femmes bénéficient du dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus

Pas moins de 1142 femmes de différents âges ont bénéficié, à ce jour, de la campagne de dépistage précoce du cancer du sein et du col de l'utérus, lancée dans la wilaya d'El-Meghaïer dans le cadre des caravanes de prévention "Octobre rose", a rapporté mardi la direction de la santé de la wilaya. Selon la même source, il s'agit de 845 femmes qui ont bénéficié, à ce jour d'un dépistage précoce du cancer du sein tandis que 297 autres d'un dépistage du cancer du col de l'utérus.

Dans ce cadre, les services de la santé ont intensifié les campagnes de sensibilisation à travers les communes de la wilaya ciblant la gente féminine, axées notamment sur l'importance du dépistage précoce des cancer du sein et du col de l'utérus. L'objectif de cette action est de promouvoir davantage la prévention, au titre du programme élaboré par les autorités concernées dans le cadre du mois "Octobre rose", a déclaré à l'APS le directeur de la santé Ahmed Sémati.

Les mêmes services ont mobilisé tous les moyens matériels et humains, y compris les structures de santé de proximité, pour assurer le succès de cette initiative médicale visant à atténuer les taux élevés notamment du cancer du sein et du col de l'utérus, a fait savoir la même source.

HYGIÈNE HOSPITALIÈRE La nécessité du respect des mesures standards soulignée

La nécessité du respect des mesures standards d'hygiène en milieu hospitalier a été soulignée, mercredi à Alger, lors de la 13ème Journée dédiée à l'hygiène hospitalière et à la lutte contre les infections associées aux soins, organisée par l'EPH "Ibn Ziri" de Bologhine.



"Cette rencontre vise à sensibiliser en priorité le personnel soignant, sur l'impératif du respect des mesures standards pour prévenir contre les infections en milieu hospitalier", a indiqué la présidente du Comité d'organisation, Dr Amel Ait Amir, en marge de cet événement coïncidant avec la Journée nationale de l'hygiène hospitalière (17 octo-

bre). Elle a précisé que l'hygiène hospitalière "impacte directement la santé du malade et comprend de vastes domaines", citant notamment la propreté des mains, des aliments, lors des tris des déchets, et des opérations de nettoyage (bionettoyage).

"L'hygiène hospitalière a pris une telle importance que l'on ne parle plus depuis quelques an-

nées d'infections nosocomiales, mais d'infections associées aux soins", a relevé Dr Ait Amir qui est cheffe de service d'épidémiologie au même établissement hospitalier. Dans le même cadre, elle a rappelé l'obligation de préserver l'asepsie des structures de santé, notamment lorsqu'il s'agit de rendre visite à des proches, affirmant que

"c'est un sérieux problème que nous gérons au quotidien" qui nécessite d'afficher des recommandations pour rappeler les mesures à prendre. A noter qu'une série d'interventions marquantes a été organisée cette journée, dont des présentations d'audits et d'études illustrant la problématique de l'hygiène hospitalière.

NÂAMA 38 nouveaux médecins spécialistes affectés aux établissements hospitaliers

Les établissements hospitaliers de la wilaya de Nâama ont été renforcés en 2024 par 38 nouveaux médecins spécialistes, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Santé. Le renforcement des infrastructures de cette wilaya des hauts-plateaux de l'Ouest s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du ministère de la Santé, visant à mettre fin au déficit enregistré dans l'encadrement médical et paramédical, à assurer une meilleure prise en charge médicale, ainsi qu'à promouvoir la qualité des prestations de services offerts dans

les diverses spécialités aux malades de la région, a indiqué le directeur local de la Santé, Talha Benaouda.

Six médecins spécialisés en oncologie et hématologie, destinés à deux unités de radiothérapie, trois radiologues, un cardiologue, un médecin anesthésiste, un spécialiste de la rééducation fonctionnelle, un psychiatre, un spécialiste des maladies thoraciques, un autre spécialiste en médecine interne, un biochimiste et un épidémiologiste ont été répartis entre quatre établissements hospitaliers, implantés à Nâama-ville, Mechria et Ain-Sefra, a-t-il précisé.

Le responsable a salué la contribution des autorités locales de la wilaya par l'affectation de logements de fonction aux médecins et la prise en charge, à hauteur de 200.000 dinars, de l'équipement de leurs habitations. Par ailleurs, la direction de wilaya de la Santé et de la Population a élaboré, en coordination avec les établissements publics de santé de proximité, un programme d'action visant à faire bénéficier l'ensemble des communes et des zones d'habitation de prestations médicales spécialisées, à travers l'organisation périodique de caravanes médicales.

EL-MENIAA Campagne de don de sang initiée par le Croissant rouge algérien

Une campagne de don de sang a été organisée mardi au profit de l'établissement public hospitalier EPH Mohamed Chaabani d'El-Meniaa, à l'initiative du comité local du Croissant rouge algérien (CRA), dans le cadre de la journée nationale de l'émigration (17 octobre), a-t-on appris des organisateurs. Organisée en coordination avec l'EPH, cette campagne, pour laquelle ont été mobilisé

tous les moyens humains et matériels nécessaires au niveau du siège de la coordination nationale des enfants de Chouhada, a connu une large participation des donateurs de sang, dont les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP).

Placée sous le signe "une goutte de votre sang sauve la vie d'autrui", cette campagne, 3ème du genre cette année, vient en réponse aux appels lancés

par l'EPH Mohamed Chaabani, a souligné le président du comité du CRA de la wilaya, Rachid Zaki. L'opération cible les différentes régions des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi-Lefhal, pour une bonne prise en charge des patients en quête de sang au niveau de l'EPH qui accueille également des victimes de la circulation routière, sachant qu'El-Meniaa est traversée par la RN-1 et

RN-51 où sont enregistrés de fréquents accidents. Dr Mohammad Abed, chef du service de transfusion sanguine au niveau de l'EPH d'El-Meniaa, a indiqué, pour sa part, que tous les moyens humains et matériels sont mobilisés pour la réussite de cette action humanitaire, dont le staff médical et paramédical et les équipements nécessaires de collecte et de conservation du sang.

PALESTINE

Ghaza: 150.000 enfants ont reçu la deuxième dose du vaccin contre la polio (OMS)

Plus de 150.000 enfants de Ghaza ont reçu la deuxième dose requise du vaccin oral contre la polio au cours des deux premiers jours du deuxième cycle de la campagne de vaccination, a indiqué mercredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



Malgré la poursuite des frappes sionistes dans le territoire palestinien, le deuxième cycle de la campagne de vaccination contre la polio, visant à atteindre plus de 590.000 enfants de moins de 10 ans, a débuté lundi. "Le nombre total d'enfants qui ont reçu une deuxième dose de vaccin contre la polio dans le centre de

Ghaza après deux jours de vaccination est de 156.943", a déclaré sur les réseaux sociaux, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Ce dernier a affirmé que "la vaccination se poursuit aujourd'hui. Dans le même temps, 128.121 enfants ont reçu des suppléments de vitamine A".

"Nous appelons à ce que les pauses humanitaires continuent d'être respectées. Nous appelons à un cessez-le-feu et à la paix", a-t-il dit. Comme lors de la première vague de vaccination le mois dernier, la deuxième sera divisée en trois phases : d'abord dans le centre de Ghaza, puis dans le sud et enfin dans le

nord du territoire, le plus difficile d'accès, en raison du siège et de l'intensification des attaques par l'armée sioniste. En parallèle, l'entité sioniste poursuit sans répit son agression génocidaire lancée le 7 octobre 2023 contre Ghaza, faisant 42.409 martyrs et 99.453 blessés en majorité des femmes et des enfants.

Ghaza: l'OMS appelle à protéger les hôpitaux après le ciblage par l'armée sioniste d'un centre de santé



Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé mardi à la protection des hôpitaux suite au ciblage par l'entité sioniste d'un centre hospitalier et d'une école dans le centre de Ghaza, dans lesquels se trouvent des civils palestiniens déplacés. M. Ghebreyesus a déclaré,

dans un message publié sur les réseaux sociaux, que "des rapports terribles sont venus de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa à Ghaza", suite aux bombardements de l'armée sioniste, révélant que "les personnes qui s'étaient réfugiées dans l'hôpital ont été tuées et que certaines d'entre elles ont subi de graves brûlures". Le responsable onusien a

ajouté que "les hôpitaux doivent être des lieux de soins et de sécurité", soulignant la nécessité de les protéger.

"Nous appelons une fois de plus à la fin des attaques. Nous appelons à la paix", a-t-il martelé. Lundi à l'aube, 5 Palestiniens sont tombés en martyrs et environ 65 autres ont été blessés, dans un bombardement sioniste qui a visé des

tentes pour personnes déplacées dans la cour de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, provoquant un vaste incendie qui a touché environ 30 tentes. Le génocide sioniste à Ghaza qui se poursuit depuis un an, a fait 42.344 martyrs et 99.013 blessés, et plus de 10 000 disparus, au milieu de destructions massives et d'une famine meurtrière.

CHOLÉRA AU SOUDAN

Au moins 699 décès et plus de 24.600 cas (nouveau bilan)



L'épidémie de choléra au Soudan a coûté la vie à 699 personnes alors que le nombre de cas liés à cette maladie est de 24.604, a annoncé mardi le ministère soudanais de la Santé. Le ministère a fait état dans un communiqué de "82 nouveaux cas de choléra et un décès, portant le nombre des contaminations à 24 604, dont 699 décès". Le communiqué indique une diminution des infections par le choléra dans un certain nombre d'Etats, notamment Khartoum, le Nil et le Nord (nord), ainsi que Kassala et Gedaref (est), tandis qu'elles ont augmenté dans d'autres Etats, notamment Al-Jazira (centre), Sennar et le Nil Blanc (sud).

En août dernier, le ministère a déclaré le choléra épidémique dans le pays en raison d'une augmentation des cas d'infection. Dans le même communiqué, le ministère a expliqué que "95 nouveaux cas de dengue ont été enregistrés, dont 4 décès, ce qui porte le nombre d'infections à 2.024 cas, dont 9 décès dans 5 Etats (sur 18)". Le 19 septembre, le ministère soudanais de la Santé a annoncé avoir surveillé 232 cas suspects de dengue, dont deux décès. Cette urgence sanitaire au Soudan coïncide avec les souffrances persistantes dans le pays. La guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) qui se poursuit depuis avril 2023 a fait quelque 20 000 morts et plus de 10 millions de personnes déplacées et réfugiées.

LIBAN

Le ministère de la Santé annonce un cas de choléra



Le ministère libanais de la Santé a annoncé mercredi avoir enregistré un cas de choléra dans le nord du pays. "Le 14 octobre, le ministère a été informé d'un possible cas de choléra. En conséquence, une enquête a été ouverte par le programme de surveillance épidémiologique à travers la collecte d'échantillons cliniques et environnementaux. Le cas a été confirmé le 16 octobre, par l'isolement de la bactérie dans l'un des laboratoires de référence, causée par *Vibrio cholerae* type 01", précise le ministère libanais.

Le communiqué indique aussi que "le cas est de nationalité libanaise et la personne s'est rendue à l'hôpital le 14 de ce mois en raison d'une grave diarrhée aqueuse et de déshydratation. La patiente ne peut pas voyager et est originaire de la ville de Samouniya au Akkar (nord)". Le ministère "enquête sur ce cas, collecte des échantillons auprès des personnes en contact et recherche d'autres cas dans les environs", ajoute le communiqué.

L'enquête comprend également la recherche d'une contamination de l'eau. Un certain nombre d'échantillons d'eau ont été collectés à Samouni et Mishmish et envoyés aux laboratoires de référence, d'après la même source. Le plan de lutte contre le choléra sera activé et des mesures de confinement seront initiées, a également annoncé le ministère.

APS

Jeudi 17 octobre 2024

FIBROMYALGIE

Les causes des douleurs chroniques bientôt révélées ?

S'il reste encore beaucoup à découvrir sur la fibromyalgie, les chercheurs de l'Inserm comprennent mieux les causes de ce trouble longtemps demeuré opaque. Ils viennent de publier une expertise sur la maladie.

Loïn d'être rare, la fibromyalgie touche à 5% de la population, soit plus de 680 000 personnes en France, dont 4 fois plus de femmes. Or à ce jour, ce syndrome demeure mal diagnostiqué et traité. Et pour cause : les mécanismes qui sont à son origine restaient jusqu'à présent mal compris. "Restaient", car les chercheurs de l'Inserm viennent de publier une expertise collective dédiée à la fibromyalgie, qui fait le point sur les mécanismes physiopathologiques de cette maladie.

NON, CE N'EST PAS UNE "MALADIE IMAGINAIRE"

Les chercheurs ont analysé les quelque 1600 travaux sur la maladie publiés ces dix dernières années. Des travaux qui "ont fait passer ce trouble de l'état de syndrome "médicalement non expliqué" qualifié par certains de "maladie imaginaire", purement psychologique, à une maladie à part entière, potentiellement liée à des anomalies biologiques", se réjouit le Dr Didier Bouhassira, neurologue à l'hôpital Ambroise-

Paré à Boulogne-Billancourt. Grâce aux progrès des techniques en imagerie cérébrale, les chercheurs ont pu observer le cerveau des patients atteints de fibromyalgie, en fonctionnement.

Et ils y ont décelé plusieurs anomalies. Comparés aux personnes saines, les patients analysés présentaient, pour une même stimulation douloureuse, une sur-activation d'une région cérébrale qui mesure la douleur : le cortex pariétal somato-sensoriel et à l'inverse, une sous-activation des régions qui exercent un contrôle sur la douleur, explique Éric Guedj, neuro-imagineur à l'hôpital de la Timone, à Marseille. Ces dysfonctionnements pourraient expliquer l'hyper-sensibilité à la douleur liée à la fibromyalgie appelée "allodynie".

DES DYSFONCTIONNEMENTS AU NIVEAU DES MUSCLES

Mais il n'y aurait pas uniquement des anomalies au niveau cérébral. D'autres travaux ont révélé que la fibromyalgie peut être liée, dans certains cas, à des atteintes "périphériques", au ni-



veau des muscles : activité électrique musculaire anormale, dysfonctionnements des mitochondries (les usines énergétiques des cellules), anomalies des petites fibres nerveuses qui conduisent l'influx douloureux des organes à la moelle épinière... "Ces perturbations pourraient

être à l'origine des douleurs et de la faiblesse musculaires souvent associées à la fibromyalgie", postule Gisèle Pickering, pharmacologue spécialiste de la douleur à Clermont-Ferrand. "A mesure que la recherche avance, la fibromyalgie apparaît de plus en plus comme un syn-

drome extrêmement complexe, qui découle très probablement de divers mécanismes physiopathologiques", soulignent les chercheurs de l'Inserm, qui présentent que les dix prochaines années "devraient être riches en enseignements concernant les causes profondes de la fibromyalgie".

3 exercices respiratoires qui ont fait leurs preuves

Quelle que soit l'intensité de la douleur ou de la fatigue provoquées par la fibromyalgie, faire 5 mn de respiration, 3 fois par jour peut se révéler bénéfique. Marie Borrel, auteur du Grand guide de la fibromyalgie, vous apprend à mieux respirer.

Mieux respirer, mieux se nourrir, mieux gérer ses émotions, mieux se protéger du stress et se détacher sont les cinq "outils de santé" que Marie Borrel présente dans le Grand livre de la fibromyalgie (éditions Leduc) comme ayant "une égale importance dans le processus de guérison ou, au moins, d'amélioration des symptômes" de la fibromyalgie.

Mieux respirer permet d'agir de manière positive sur plusieurs terrains qui favorisent le déclenchement et l'évolution de la maladie : l'hyperacidité, la surstimulation du système nerveux sympathique et les déséquilibres en neurotransmetteurs cérébraux. "Au-delà de l'apaisement physique, le travail sur le souffle agit aussi comme un sédatif psychique. Le simple fait de se concentrer sur sa respiration détourne les pensées négatives obsédantes. Ce simple geste suffit à atténuer les agressions émotionnelles" explique l'auteur.

RESPIRER TROIS FOIS 5 MINUTES CHAQUE JOUR

Pour apprendre à mieux respirer, il suffit d'y consacrer trois fois 5 minutes par jour : 5 mn après le réveil, 5 mn avant le



coucher et une 3e fois à votre convenance dans la journée. Ces respirations peuvent aussi être effectuées lorsqu'une douleur s'amplifie ou que vous êtes submergé(e) par un excès de fatigue. Pour tous ces exercices, commencez la pratique assis(e) sur le bord d'une chaise ou d'un fauteuil, le dos bien droit, les épaules détendues et les pieds reposant au sol. Posez vos avant-bras sur vos cuisses et fermez les yeux.

LA RESPIRATION DE BASE

Commencez par prendre une longue inspiration puis pousser un long soupir, bouche ouverte. Fermez la respiration par le nez

en comptant jusqu'à trois, puis expirez toujours par le nez en comptant jusqu'à six. Recommencez 10 fois puis ralentissez le rythme. Inspirez en comptant jusqu'à quatre puis expirez en comptant jusqu'à huit. Recommencez 10 fois et ralentissez encore. Inspirez en comptant jusqu'à cinq puis expirez en comptant jusqu'à 10. Continuez jusqu'à ce que l'exercice dure environ 5 minutes.

LA RESPIRATION DYNAMISANTE EN CAS DE FATIGUE

Cet exercice dure environ deux minutes mais il provoque une stimulation globale à la fois psychique et neuromusculaire. Vous

pourvez le répéter plusieurs fois par jour lorsque vous en ressentez le besoin. Comptez lentement jusqu'à cinq en inspirant et en expirant. Continuez pendant 1 mn environ.

Accélérez progressivement votre rythme respiratoire : comptez jusqu'à quatre en inspirant et en expirant pendant une dizaine de respirations, puis comptez jusqu'à 3, jusqu'à 2 et enfin jusqu'à 1.

LA RESPIRATION ANTIDOULEUR

"Commencez par respirer calmement et amplement jusqu'à ce que vous sentiez la détente vous gagner.

• Sans changer votre rythme respiratoire, imaginez que l'air entre et sort non pas par votre nez mais par votre cœur. Continuez à respirer ainsi jusqu'à ce que vous sentiez comme une chaleur dans votre poitrine. C'est le signe que les neurotransmetteurs cérébraux sont entrés en cohérence avec les neurones cardiaques.

• Sans rien changer à votre rythme respiratoire, focalisez-vous sur votre cœur et dites-vous mentalement "Je sens ma douleur qui reflue, qui s'atténue, qui disparaît" ou toute autre formule qui vous convient. Continuez cet exercice pendant au moins 10 mn.

Vous pouvez répéter cet exercice plusieurs fois par jour dans les périodes où vous avez très mal. Son effet sera de plus en plus rapide.

L'acupuncture efficace pour traiter les symptômes de la fibromyalgie

8 séances d'acupuncture pourraient réduire considérablement la douleur chronique et les symptômes de fatigue chez les malades atteints de fibromyalgie. L'acupuncture serait efficace pour soulager la douleur chronique et les symptômes de fatigue des patients atteints de fibromyalgie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of Neurology*. 8 séances d'acupuncture réduiraient de 50% la douleur chronique chez ces malades.

Les chercheurs de l'Université du Michigan (États-Unis) ont étudié le cerveau par imagerie médicale de 20 patientes diagnostiquées d'une fibromyalgie, souffrant de douleurs chroniques pour comprendre les effets à court et à long terme de l'acupuncture traditionnelle chinoise contre un traitement acupuncture « placebo », pendant 4 semaines.

Les conclusions de cette étude ont montré que l'acupuncture a permis une augmentation de la voie de signalisation MOR dans plusieurs zones du cerveau, le cortex cingulaire, l'insula, le noyau caudé, le thalamus, et l'amygdale et cette modification persiste à long terme.

Les chercheurs ont aussi constaté que les patients traités déclarent des réductions de 50% de la douleur. « Ces résultats suggèrent que l'acupuncture en agissant sur la voie de signalisation MOR contribue à amortir les signaux de douleur et à l'apaiser dans la fibromyalgie », explique Richard Harris du département d'anesthésiologie de l'université du Michigan. « Alors que les analgésiques opioïdes, comme la morphine, la codéine et d'autres médicaments, travaillent aussi en se liant à ces récepteurs opioïdes dans le cerveau et dans la moelle épinière, l'acupuncture, en augmentant la disponibilité de liaison de ces récepteurs est également associée à une meilleure efficacité de ces médicaments », conclut Richard Harris du département d'anesthésiologie de l'université du Michigan.

La fibromyalgie est une maladie qui concerne entre 2 et 5% de la population française dont le diagnostic est actuellement difficile à poser, ses principaux symptômes étant aussi présents dans d'autres maladies. En effet, la fibromyalgie est « un état douloureux, musculo-squelettique spontané diffus bilatéral évoluant depuis plus de 3 mois associé à la présence d'un minimum de 11 points tendino-musculaires sur 18 répertoriés ». Fibromyalgie veut dire "fibro" pour tissus fibreux, tendons ; "myo" pour muscle ; "algie" pour douleur. ».

© Fotostock.fr

La pathologie enfin expliquée

On a longtemps pensé que la fibromyalgie était de l'ordre du psychosomatique. Or des chercheurs semblent avoir découvert la cause de cette pathologie qui touche majoritairement les femmes.

Toutes les personnes (en majorité des femmes) qui souffrent de fibromyalgie vont enfin pouvoir respirer ? Non, leur maladie n'est pas seulement psychosomatique. Oui, c'est une véritable pathologie avec une cause et des effets. Cette découverte est tellement importante qu'elle fait la Une de la revue de l'Académie américaine de la douleur, accompagnée d'un éditorial rempli de louanges du Professeur Robert Gerwin, de l'École de médecine John Hopkins (Baltimore).

Une équipe de chercheurs d'Albany, aux États-Unis, dirigée par les Dr. Frank Rice Phillip Albrecht, a identifié certaines altérations de notre corps qui seraient responsables de la fibromyalgie. Lorsque notre température chute (hypothermie) ou qu'elle grimpe (hyperthermie), nous avons à l'intérieur du corps une sorte de thermostat. L'hypothalamus qui permet à notre corps de maintenir son équilibre. Quand nous utilisons nos muscles, particulièrement au niveau des mains et des pieds, un autre thermostat appelé shunt artérioveineux nous permet de garder une température stable.

Ce shunt agit comme une soupape entre les artérioles ou les veines qui alimentent le corps en



sang oxygéné pour permettre aux organes de bien fonctionner, et les veines, qui emportent les déchets du sang.

Or, selon les chercheurs d'Albany, c'est un dysfonctionnement de ce shunt artérioveineux qui serait responsable des douleurs de la fibromyalgie. « Lorsque ce shunt est défectueux, les muscles et les tissus

de la peau ne peuvent pas être nourris correctement et leurs déchets ne peuvent pas être évacués. Il en résulte une accumulation d'acide lactique dans les muscles et le tissu profond qui affecte le système musculaire et provoque les douleurs qui voyagent d'une partie à l'autre du corps », expliquent les médecins. « Ce dysfonctionnement du shunt en-

voie également des messages erronés à notre système nerveux central et les nerfs hypersensibilisés envoient à leur tour des signaux de douleur ». Cette découverte devrait enfin ouvrir la voie aux recherches sur le traitement de la douleur de la fibromyalgie, une maladie qui concernerait entre 2 et 5% de la population française.

5 symptômes qui doivent faire penser à la maladie

La fibromyalgie se caractérise par des douleurs chroniques mais pas seulement. On fait le point sur les symptômes qui doivent vous alerter.

Avez-vous déjà entendu parler de la fibromyalgie ? Selon la Haute Autorité de Santé, entre 1,4 % et 2,2 % des Français seraient concernés par cette pathologie - et 80 % des malades enseraient des femmes âgées de 30 à 55 ans.

La fibromyalgie est une maladie rhumatismale reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 1992. Elle se caractérise par des douleurs persistantes, chroniques et multiples et a des répercussions lourdes sur la vie professionnelle, sociale et familiale des patients.

Problème : notamment à cause de ses symptômes très variables et d'une méconnaissance de la maladie, la fibromyalgie est une pathologie difficile à diagnostiquer. Souvent confondue avec un trouble psychologique (dépression, anxiété) ou encore troubles de la personnalité, la fibromyalgie peut être au cœur d'une errance thérapeutique longue de 2 à 15 ans... et plus. Le diagnostic de la fibromyalgie se base, à l'heure actuelle,

sur une observation clinique : cela signifie que la maladie ne peut pas être diagnostiquée à l'aide d'une prise de sang ou d'un examen IRM.

Les critères retenus par la Haute Autorité de Santé (HAS) sont ceux qui ont été proposés en 1990 par l'American College of Rheumatology. Parmi ces symptômes, on peut citer :

DES DOULEURS DEPUIS AU MOINS 3 MOIS,

Des douleurs qui sont diffuses et "migratrices" : elles sont pas toujours localisées aux mêmes endroits, bien que les régions les plus sensibles soient proches de la colonne vertébrale - nuque, hanches, omoplates...

Des douleurs qui sont aggravées par l'effort, le froid, l'humidité. Les émotions fortes (colère, angoisse...), le maintien d'une activité physique (jardinage, par exemple) et le manque de sommeil. Elles sont toutefois calmées par la chaleur (bain chaud, par exemple) et/ou par le repos nocturne. Une fatigue qui est souvent très importante le matin et/ou ressentie au moindre effort. Des troubles du sommeil : difficultés d'endormissement, réveils nocturnes... D'autres symptômes sont également reconnus par l'Assurance Maladie : troubles digestifs (maux de ventre, ballonnements...), des troubles neurologiques (migraines, vertiges...), des troubles visuels (vision floue), des problèmes de mémoire, une intolérance au froid ou au chaud... Que faire ? Si vous vous reconnaissez dans cette liste de symptômes, prenez rendez-vous après



de votre médecin généraliste. Sinon, le médecin rhumatologue est (en théorie) spécialiste de la fibromyalgie mais les délais sont plus longs.

Idem pour le médecin neurologue qui est également habilité à poser le diagnostic. Sur le site du Ministère de la Santé, on trouve également un annuaire des structures spécialisées dans la douleur chronique (SDC).

SAHARA OCCIDENTAL

France : la Confédération paysanne se félicite de l'annulation "historique" de l'accord UE/Maroc sur l'agriculture

La Confédération paysanne s'est félicitée de "l'annulation historique" de l'accord liant l'Union européenne (UE) au Maroc relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, exigeant que cette annulation prenne effet "immédiatement".



"La Confédération paysanne obtient l'annulation historique d'un accord de libre-échange UE/Maroc, a-t-elle écrit sur son site, soulignant que le combat contre ledit accord, débuté en 2011, s'achève par une victoire". Pour ce syndicat d'agriculteurs français, "cette décision historique montre qu'il n'y a pas de fatalité" et que "le combat mené depuis des décennies par la Confédération paysanne, aux côtés de collectifs associatifs et citoyens, peut aboutir".

Le 4 octobre, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé d'invalidier définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé. Dans son arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités".

Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisa-

tion en matière de produits agricoles, la Cour a décidé le maintien, "pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil" européen. Toutefois, la Confédération paysanne conteste cette décision et exige que cette annulation prenne effet "immédiatement".

"Alors que la décision de la CJUE a été assortie d'un délai d'application de 12 mois, nous exigeons que l'annulation de l'accord UE-Maroc prenne effet immédiatement", a-t-elle souligné. Dans un autre arrêt, rendu également le 4 octobre, la haute juridiction européenne a conclu que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine.

"En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", a-t-elle expliqué, soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental

comme étant leur pays d'origine".

Selon cette juridiction, "mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle". La CJUE rend enfin justice au peuple sahraoui dont les terres colonisées par le Maroc sont utilisées pour produire une partie des fruits et légumes exportés par le Maroc", s'est félicitée la Confédération paysanne, qualifiant les décisions de cette Cour d'"extrêmement importantes".

En effet, c'est la Confédération paysanne qui a sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE.

SÉNÉGAL

Le gouvernement veut augmenter le revenu par tête de 50% en cinq ans

Le gouvernement sénégalais compte augmenter le revenu par tête de 50% en cinq ans, dans une première phase de transformation en profondeur d'un Etat trop dépendant de l'extérieur et de la dette, a-t-il annoncé lundi.

Six mois après leur avènement, le président Bassirou Diomaye Faye et le Premier ministre Ousmane Sonko

ont présenté pour la première fois un plan pour les cinq prochaines années inscrit dans une stratégie à 25 ans, à un mois des législatives anticipées du 17 novembre.

Cette stratégie est censée rompre avec ce que M. Sonko a appelé "le cercle vicieux de (la) dépendance et du sous-développement" et tenir la promesse de changement systé-

mique qui a assuré à M. Faye une éclatante victoire à la présidentielle en mars, dix jours après sa sortie de prison et après trois années de tensions politiques et sociales.

Lors de leurs premiers mois au pouvoir, MM. Faye et Sonko ont été confrontés à une majorité parlementaire hostile, issue des élections de 2022. Le plan "Sénégal 2050:

agenda national de transformation", suppose guider les politiques publiques, est "une vision pour un Sénégal qui n'aspire pas seulement à participer au monde de demain, mais à y jouer un rôle majeur, à être un acteur de premier plan dans la sous-région et un modèle de développement pour l'Afrique", a dit M. Faye.

APS

OUGANDA

Lancement d'un projet de ligne ferroviaire reliant le pays au Kenya



L'Ouganda a signé un contrat de 2,7 milliards d'euros avec le groupe turc Yapi Merkezi pour la construction d'une ligne ferroviaire électrique devant relier ce pays enclavé au Kenya, a déclaré le ministre ougandais des Transports mardi. Cette ligne électrifiée de plus de 270 km, qui doit à terme relier la capitale ougandaise Kampala à Malaba, ville à la frontière avec le Kenya, fait partie d'un réseau prévu de 1.700 km", a précisé à Katumba Wamala. Ce méga-projet "améliorera la connectivité ferroviaire de l'Ouganda et de la région jusqu'au port maritime de Mombasa", dans le sud-est du Kenya, s'est-il félicité.

"L'Ouganda espère surmonter les longs délais de transport des marchandises de Mombasa vers notre pays enclavé et faciliter le transport vers nos voisins de la région", a-t-il ajouté en déplorant notamment les "dommages coûteux" causés par les poids lourds qui empruntent la route Mombasa-Kampala. Les travaux de construction doivent débuter en novembre prochain et durer quatre ans.

Le contrat de 2,7 milliards d'euros, signé lors d'une cérémonie lundi, "couvre la conception et la construction du chemin de fer ainsi que la fourniture de véhicules ferroviaires" qui rouleront à 120 km/h, selon un communiqué de Yapi Merkezi. Entièrement électrifiée, la ligne doit comprendre une dizaine de gares - pour voyageurs et les marchandises - et un terminal. Le projet a la capacité de transporter 25 millions de tonnes par an, a précisé l'entreprise turque. "Cela devrait nous permettre de réduire de moitié les coûts de transport des marchandises", a déclaré Ramathan Ggobi, secrétaire permanent du ministère ougandais des Finances, dans une vidéo partagée en ligne.

MADAGASCAR

Vaste opération militaire de lutte contre le banditisme



Une vaste opération militaire de lutte contre le banditisme dans le sud de Madagascar a permis la destruction de plus de cinq hectares de cannabis et de huit sacs de la même substance, a annoncé le ministère malgache des Forces armées dans un communiqué mardi. Cette intervention des forces de l'ordre, menée par l'état-major mixte opérationnel régional regroupant les forces militaires, la gendarmerie et la police, a également conduit à la mort de cinq bandits, à l'arrestation de huit individus et à la saisie de trois armes.

Par ailleurs, près d'un millier de zébus volés ont été récupérés dans cette opération et seront restitués à leurs propriétaires, selon la même source. Quatre ministres, dont celui des Forces armées, ont fait le déplacement sur le terrain lundi pour superviser et renforcer l'application de la stratégie de l'Etat en matière de sécurité, visant à assurer la paix dans le sud du pays, a indiqué le ministère.

APS

PALESTINE L'UNRWA "très proche" d'un point de rupture dans son opération à Ghaza, prévient son directeur

Le directeur général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que son agence était "très proche" d'un point de rupture dans ses opérations dans la bande de Ghaza en raison de conditions de plus en plus compliquées dues au génocide sioniste.

"Je ne cacherai pas le fait que nous pourrions atteindre un point où nous ne serons plus en mesure de fonctionner", a-t-il affirmé aux journalistes lors d'une conférence de presse à Berlin.

"Nous sommes très proches d'un possible point de rupture. Quand cela arrivera-t-il ? Je ne sais pas. Mais nous en sommes très proches", a-t-il concédé. Lazzarini a fait savoir que l'agence onusienne était confrontée à "une combinaison de menaces financières et politiques pour son existence, en plus des difficultés dans ses opérations quoti-



diennes, car l'aide est encore plus désespérément nécessaire face à la menace de maladie et de famine".

Il a déclaré qu'il y avait un risque réel, à

l'approche de l'hiver, que le système immunitaire des populations soit affaibli, de voir une famine ou une malnutrition aiguë devenir une probabilité".

L'UNRWA fournit une éducation, des soins de santé et de l'aide à des millions de Palestiniens à Ghaza, en Cisjordanie occupée, en Jordanie, au Liban et en Syrie.

Agression sioniste : le nord de Ghaza presque totalement privé d'aide humanitaire en octobre (ONU)

Aucune aide alimentaire n'est entrée dans le nord de Ghaza depuis début octobre et la population n'a plus aucun moyen de faire face à la situation, ont alerté mercredi les agences humanitaires des Nations unies, déplorant l'effondrement des systèmes alimentaires et le risque de famine devenu "réel".

Au 12 octobre, aucune aide alimentaire humanitaire n'était entrée dans le nord de Ghaza depuis le 2 du même mois, car tous les points de passage ont été fermés, et des cuisines, des boulangeries et des points de distribution alimentaire entiers dans le gouvernorat du nord de Ghaza ont été contraints de fermer en raison des frappes aériennes sionistes, des incursions et des ordres d'évacuation, ont précisé le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Groupe sectoriel pour la sécurité alimentaire (FSS).

L'escalade de la violence et la rupture de toutes les voies d'acheminement de l'aide alimentaire ont un impact désastreux sur la sécurité alimentaire dans la partie nord de la bande de Ghaza, où au moins les trois quarts de la population dépendent de l'aide alimentaire pour survivre. N'ayant plus d'autres

mécanismes de survie, les familles ont dû vendre leurs derniers biens et fouiller les décombres pour trouver de l'argent ou de la nourriture, soulignent les agences onusiennes.

Face à la détérioration de la situation humanitaire, les partenaires se sont efforcés de distribuer toutes les fournitures d'aide disponibles. Toutefois, il ne reste guère de colis alimentaires à distribuer, et les boulangeries seront contraintes de fermer à nouveau d'ici quelques jours si aucun carburant supplémentaire n'est livré, rapportent les agences onusiennes.

La détérioration rapide des conditions de sécurité alimentaire dans le nord intervient alors que l'aide alimentaire globale entrant à Ghaza est à son niveau le plus bas depuis des mois, et que les produits commerciaux arrivent à peine. Dans le centre et le sud de la bande de Ghaza, la situation est également au point mort en raison de l'insécurité, des obstacles à l'accès et des pénuries d'approvisionnement.

Le 13 octobre, cinq boulangeries de Deir al Balah et de Khan Younis ont dû fermer en raison de la pénurie de farine. En septembre déjà, environ 1,4 million de personnes, soit près de 70%

de la population totale, n'avaient pas reçu leurs rations alimentaires mensuelles. "Si le flux d'aide ne reprend pas immédiatement, près de deux millions de personnes perdront cette aide vitale" au cours du mois d'octobre, ont détaillé les agences dans leur dernier rapport de situation.

Alors que l'accès aux produits alimentaires de base s'était quelque peu stabilisé dans la bande de Ghaza en juin et juillet, tous les progrès ont été inversés, déplore le PAM, et "les gens n'ont plus de moyens de faire face, les systèmes alimentaires se sont effondrés et le risque de famine est réel". De son côté, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) note qu'au cours des deux premières semaines d'octobre, un seul des 54 mouvements coordonnés vers le nord via le point de contrôle d'Al Rashid a été facilité par les autorités d'occupation. 85% ont été refusés, les autres ont été annulés pour diverses raisons logistiques ou de sécurité. Au total, sur les 285 mouvements humanitaires coordonnés avec les autorités d'occupation dans l'ensemble de la bande de Ghaza entre le 1er et le 14 octobre, 49% (141) se sont vu refuser l'accès.

ISLANDE

Elections législatives anticipées le 30 novembre (gouvernement)

L'Islande va organiser des élections législatives anticipées le 30 novembre, a annoncé mardi soir le gouvernement. Le Premier ministre Bjarni Benediktsson a annoncé dimanche la démission de son gouvernement en rai-

son de divergences au sein de la coalition droite-gauche. La coalition était composée du parti de l'Indépendance de M. Benediktsson, du mouvement Gauche-vert et du Parti progressiste (centre-droit).

Mardi, le gouvernement a indiqué que la

présidente Halla Tommasdóttir avait accepté sa démission et fixé la date des prochaines élections. "La présidente a accepté cette démission et a demandé au gouvernement d'agir en tant que gouvernement intérimaire jusqu'à ce qu'un

nouveau cabinet soit formé à la suite des élections législatives qui auront lieu le 30 novembre", a déclaré le gouvernement dans un communiqué. Les élections législatives étaient prévues dans le pays au plus tard en septembre 2025.

LIBAN

Mikati dénonce une frappe sioniste "délibérée" sur le Conseil municipal de Nabatiyeh

Le Premier ministre libanais Najib Mikati a condamné les frappes sionistes menées mercredi matin sur Nabatiyeh, dans le sud du Liban, qui ont "délibérément visé une réunion du Conseil municipal" et fait cinq martyrs dont le maire Ajmad Kahil.

Dans un communiqué, M. Mikati souligne que les responsables municipaux étaient réunis pour "discuter de la situation et des secours". Il a dénoncé la communauté internationale, "sous les yeux de laquelle" a lieu l'agression sioniste au Liban, qui "reste délibérément silencieuse", ce qui "encourage" l'entité sioniste à poursuivre ses crimes. Et d'ajouter: "Qu'est-ce qui peut dissuader l'ennemi de ses crimes, qui sont allés jusqu'à cibler des Casques bleus dans le Sud?". La semaine dernière, l'armée sioniste a attaqué à plusieurs reprises des positions de la Force intérimaire de l'ONU (FINUL), déployée au sud du Liban, blessant au moins cinq soldats de la paix.

Plus de 2.350 Libanais sont tombés en martyrs, en majorité des femmes et des enfants, lors de l'agression sioniste en cours contre le Liban, depuis le 8 octobre 2023, avait indiqué mardi le ministère libanais de la Santé. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud.

Au moins 5 martyrs tombés dans des frappes sionistes sur la mairie de Nabatiyeh (ministère)

Cinq Libanais sont tombés en martyrs mercredi dans des frappes de l'armée sioniste contre la mairie de Nabatiyeh, ville importante du sud du Liban, a rapporté l'agence nationale de l'Information (ANI) citant le ministère de la Santé. Le Centre des opérations d'urgence de santé publique du ministère libanais de la Santé a publié un communiqué annonçant que "le raid de l'ennemi (sioniste) contre les bâtiments de la municipalité de Nabatiyeh a entraîné, dans un premier bilan, le martyre de cinq personnes". Par ailleurs, la gouverneure de Nabatiyeh a affirmé que le maire Ahmad Kahil figurait parmi les martyrs, après avoir fait état d'une dizaine de frappes sionistes sur la ville. Plus de 2.350 Libanais sont tombés en martyrs, en majorité des femmes et des enfants, lors de l'agression sioniste en cours contre le Liban, depuis le 8 octobre 2023, avait indiqué mardi le ministère libanais de la Santé. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud.

Le MAE libanais dépose auprès du Conseil de sécurité une nouvelle plainte contre l'entité sioniste

Le ministère libanais des Affaires étrangères a déposé mercredi une nouvelle plainte contre l'entité sioniste auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, lui demandant de condamner l'agression continue contre le Liban. Le ministère des Affaires étrangères a expliqué, dans un communiqué, que la nouvelle plainte intervient dans le contexte des récentes attaques de l'armée sioniste menées contre le Liban du 3 au 14 octobre.

Dans la plainte, le Liban a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à "condamner l'hostilité persistante (de l'entité sioniste) contre le Liban et son peuple, ainsi que l'invasion de son territoire". Beyrouth appelle le Conseil onusien à "forcer" l'entité sioniste "à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 de l'ONU, à cesser immédiatement ses actes d'agression et à se retirer de tout le territoire libanais".

Plus de 2.350 Libanais sont tombés en martyrs, en majorité des femmes et des enfants, lors de l'agression sioniste en cours contre le Liban, depuis le 8 octobre 2023, avait indiqué mardi le ministère libanais de la Santé. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud.

THÉÂTRE

Béjaia : la pièce "Terra Madre" ou le SOS de la nature présentée au FITB

La pièce théâtrale "Terra Madre" (La terre mère) de la compagnie italienne Teatro Blu, présentée mardi soir au 6e jour du Festival international de théâtre de Béjaia (FITB) a retenti comme une alarme écologique, un "SOS planète en danger" mettant le doigt essentiellement sur la nécessité impérieuse de changer de paradigmes et de comportements pour éviter une catastrophe qui s'annonce imminente et irréversible.

Ecriture, mise en scène et interprétée par le duo Silvia Priori et Roberto Gerbolès, la pièce évoque les défis à relever pour préserver la planète, en prenant soin de ne pas faire de leçons de morale, misant tout sur la prise de conscience et l'éveil de l'humanité ainsi que la sensibilisation autour de certains comportements nocifs et sournois dont la juxtaposition accable l'état de dégradation du moment.

Pour y parvenir, quoi de mieux que la poésie et le romantisme, notamment en réapprenant aux gens à s'exalter devant les merveilles divines de l'univers, à s'émerveiller devant les magnificences de la nature et leurs manifestations qui "recon-

nectent avec l'âme", à l'instar du bruissement des feuillages et des rivières ou encore du chant des oiseaux. Il s'agit en fait de retrouver de la sensibilité, de la perception et du respect pour la vie en somme, entrevue comme panacée idoïne, pour ressusciter et faire revivre la symbiose avec le monde environnant.

Le spectacle a fourmillé de notions savantes sur l'univers et son évolution, convoquant au passage une foule de disciplines, mêlant, la science, la religion, la philosophie, entre autres, pour corroborer la vision de ses auteurs. La pièce a été présentée en italien, avec une traduction simultanée du texte en français sur un tableau.



MUSIQUE

Le 7^e Festival culturel international "L'été en musique" s'ouvre à Alger

Le 7^e Festival culturel international "L'été en musique", programmé du 15 au 20 octobre, s'est ouvert mardi soir à Alger, avec une soirée inaugurale de plus réussies, dédiée au patrimoine musical algérien et aux rythmes et à la musique africaine. Accueilli à la salle mythique d'"El Atlas" au quartier de Bab El Oued sous le slogan révélateur d'ambiance, de fusion et d'échanges culturels "Live The African Beat+", ce 7^e Festival "coïncide également avec la tenue, pour la première fois à Alger du +CANEX WKND+" (Creative Africa Nexus Weekend), a expliqué, lors d'un point de presse, le commissaire de ce festival et directeur général de l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), Abdellah Bouguendoura.

Événement majeur initié par Afreximbank en 2020, avec pour but de promouvoir les industries culturelles et créatives africaines, "CANEX WKND" s'étalera du 16 au

19 octobre au Palais des expositions aux Pins maritimes à Alger, sous l'intitulé générique "Un peuple uni par la culture et créatif au service du monde". Pour sa 7^e édition, initialement prévue en juillet 2024, avant d'être reportée en signe de solidarité avec la Palestine et son peuple à Ghaza qui continue, à ce jour, à subir les agressions génocidaires et barbares de l'armée d'occupation sioniste, le Festival "L'été en musique" sera animé par des artistes algériens et étrangers venus, notamment de "Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Tchad et Ouganda", à également tenu à préciser le commissaire de ce 7^e festival.

Se déroulant sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 7^e Festival culturel "L'été en musique" a été ouvert par les artistes algériens, Areslane Bouras et Joe Batoury, ainsi que le chanteur sénégalais Didier Awadi, qui ont galvanisé le public présent. En

présence du sous-directeur de l'inventaire des biens culturels, Abderrezak Baba représentant le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du commissaire de cette 7^e édition, Abdellah Bouguendoura, de membres de la mission diplomatique cubaine accréditée à Alger ainsi que d'artistes africains au programme de ce festival, Areslane Bouras a embarqué le public dans une belle randonnée onirique.

Soutenu par Mokhtar Choumane au ney, Aâmmi Hocine au t'bel, Cherif Benmeghnia à la batterie, Rafik Kettani à la percussion, Omar Bouraï au violon et Rami Bekhouche au clavier, Areslane Bouras a présenté "El Basma" (l'empreinte), un répertoire très riche qui restitue les œuvres de grandes figures du patrimoine algérien dans toutes ses régions.

Parmi les pièces rendues, "Ya Dzayer" et "Fetelli fet", pour la région de l'Oranie, "El Herraz" et

"Ana El Kawi" pour Alger, "Folklore kabyle", "Sobbar ach rach" pour le Chaoui, "Demaa" et "Amin, amin" pour le Sud algérien. Du haut de ses 25 ans de carrière, Joe Batoury a, pour sa part, marqué son retour après sept ans d'absence, durant lesquels il s'est forgé un nouveau style : l'"Afro Beat drums", apparaissant devant une table de Disc-Jockey entourée d'instruments de percussions, pour enflammer la salle avec des sons lourds et des rythmes binaires percuteurs, diffusés en boucle, sous un jeu de lumière intense et multicolore.

Artiste à la vision panafricaine de la musique, le Sénégalais, Didier Awadi, accompagné par les Congolais Jared au piano et Berléa au chant, les Gabonais, Ismael à la basse et Jason à la batterie, ainsi que l'Ivoirien Jean Stéphane au piano également, a galvanisé le public avec une prestation non-stop, aux enchaînements successifs sur des cadences au grooves envoûtants.

Le public s'est délecté sur des chansons à textes, à l'instar des deux pièces en hommages à Ismael Lo et Touré Kunda, "Africa" et "Emma" respectivement, "L'impertinent", "Dans mon rêve" ou encore "Mami Wata" et "Zamouna". Le 7^e Festival culturel international "L'été en musique" se poursuit avec au programme de la soirée de demain mercredi, l'Algérien venu d'Oran "Sultane Gnawa" et le Mauritanien, Monza Limam.

LIVRES

Batna : parution du livre "L'histoire des Aurès, de l'âge de pierre au début du XX^e siècle", de Abdelfarid Abdeslam

Un nouvel ouvrage vient de paraître à Batna, sous la plume du Dr. Abdelfarid Abdeslam, médecin et chercheur passionné de l'histoire de la région des Aurès, sous le titre "L'histoire des Aurès, de l'âge de pierre au début du XX^e siècle". Publié en langue arabe par la maison d'édition Anzar (située à Biskra), le livre met en lumière les différentes périodes historiques ayant jalonné la région des Aurès. L'auteur a divisé son livre en trois parties, la première traitant de la région des Aurès dans la préhistoire, puis de la période d'occupation romaine et byzantine, la deuxième de l'époque islamique, depuis l'arrivée des Foutouhate en Afrique jusqu'à la chute de Constantine et le refuge de son dernier Bey dans les Aurès, tandis que la troisième partie est consacrée à la période de l'occupation française.

L'auteur, amoureux d'histoire autant que de la région des Aurès, a effectué de nombreuses recherches sur le terrain, explorant des vestiges et des écrits remontant à d'anciennes civilisations antérieures. Son métier de médecin lui a donné l'occasion d'atteindre des endroits reculés, aux reliefs accidentés, et de communiquer avec des habitants connaissant parfaitement les sites et les secrets historiques de cette région, avant d'exploiter, par la suite, plusieurs références spécialisées, en arabe et en français, pour appuyer et approfondir ses informations.

A noter que Abdelfarid Abdesslam, né en 1964 à T'kout (Batna) a poursuivi des études de médecine et exercé, au début de sa carrière à l'entame des années 1990, en tant que médecin avant d'assumer plusieurs responsabilités à la direction locale de la santé, notamment chef du service d'épidémiologie et de prévention, avant de diriger la direction de wilaya du secteur (2018-2020), sans que ses fonctions ne l'empêchent de s'adonner à ses passions : l'histoire et la recherche.

LITTÉRATURE

Coup d'envoi des 15^{èmes} journées littéraires de Tébessa en présence de 85 écrivains et poètes de plusieurs wilayas du pays

Le coup d'envoi des 15^{èmes} Journées littéraires de Tébessa, organisées annuellement par la Maison de la culture Mohamed-Chebouki, a été donné, mardi, avec la participation de 85 écrivains et poètes venus de plusieurs wilayas du pays. Le directeur de la maison de la culture de Tébessa, Mounir Mouissi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette édition est organisée, cette année, sous le slogan "Palestine, appui éternel à une cause".

Cette 15^{ème} édition, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Tébessa, Saïd Khalil, en présence d'un grand nombre d'écrivains, de poètes et d'artistes, durera trois jours et verra la participation de nombreux écrivains et poètes représentant 23 wilayas du pays, parmi lesquelles Ouargla, Skikda, Constantine, Annaba, Tizi Ouzou et Alger. "Les invités présentent leurs œuvres littéraires les plus récentes et mettront en exergue leurs textes dédiés à la cause palestinienne, que ce soit en poésie ou en prose", a indiqué M. Mouissi, ajoutant que cette nouvelle édition se distingue des précédentes par l'organisation d'un concours de nouvelles sur "le meilleur thème traitant de la cause palestinienne". Les noms des auteurs des trois meilleures nouvelles, à rédiger durant les journées de cette manifestation culturelle, seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, a encore fait savoir le même responsable.

De son côté, le chef de l'exécutif local, qui a salué, dans son allocution d'ouverture, le choix de cette période précise pour organiser cet événement qui coïncide avec le premier anniversaire du "Délugé d'Al Aqsa" (7 octobre) et la Journée nationale de l'émigration (17 octobre), a souligné que l'écriture est "une liberté et une responsabilité". La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la déclaration de plusieurs textes poétiques et littéraires dédiés à la cause palestinienne, avant qu'un hommage appuyé ne soit rendu aux regrettés Brahim Guersas et Ali Rezgui, journalistes de la radio régionale de Tébessa.

PHOTOGRAPHIE

M'sila : le Salon national de la photographie réunit 27 exposants

La 7^{ème} édition du Salon national de la photographie réunit, depuis mardi à la maison de la culture Guenfoud-Hamlaoui de M'sila, 27 exposants venus de 23 wilayas du pays. Le directeur de la culture et des arts, Mourad Benaïssa, a précisé que cette manifestation de trois jours, placée sous le slogan "L'image est l'histoire d'une nation", donne à admirer 77 photographies dédiées à différents thèmes, symbolisant l'histoire de la Glorieuse révolution ainsi que divers aspects de la vie quotidienne. Selon le même responsable, le Salon comprend un riche programme d'excursions et de diverses activités artistiques reflétant le patrimoine touristique, artistique et culturel de la région du Hodna. A cette occasion, la famille du défunt photographe Belkacem Feniniche, natif de M'sila, a été honorée par les autorités locales en reconnaissance de sa contribution à l'épanouissement de l'art de la photographie.

GHARDAÏA

Lancement d'une plateforme expérimentale pour l'utilisation de l'énergie renouvelable dans l'agriculture

Une plateforme expérimentale dédiée au secteur de l'agriculture a été lancée par l'Unité de recherche appliquée en énergies renouvelables (URAER) de Ghardaïa, a-t-on appris mardi auprès de la direction de cet établissement scientifique.

Cette plateforme se veut un pôle d'innovation permettant de développer des solutions durables et intelligentes pour une agriculture - pilier de l'économie locale -, résiliente au climat aride de la région, a indiqué le directeur de l'URAER, Djelloul Djaâfar. Son rôle principal est de catalyser des avancées significatives dans la recherche et le développement des applications des énergies renouvelables dans le secteur de l'agriculture, avec un accent particulier sur le climat saharien, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter que les objectifs de cette plateforme expérimentale englobent l'exploration "intelligente et économique" des multiples facettes du secteur agricole adapté au changement climatique, et le développement de solutions novatrices telles que le séchage solaire, les systèmes de chauffage/refroidissement solaire pour les serres agricoles, et l'intégration de l'énergie solaire dans les systèmes d'irrigation.

Elle vise aussi la création de prototypes novateurs de séchoirs solaires en intégrant des

systèmes de stockage thermique et des modèles de serres solaires, tels que les serres tunnel, multi-chapelles et canarienne, dotées de systèmes de chauffage/refroidissement solaire et d'irrigation intelligente. Cette plateforme de formation qui permet de développer et promouvoir des compétences dans le pays a pour but également de valoriser l'innovation et l'industrialisation de solutions technologiques à même de "faire de l'Algérie une véritable école en matière de développement des technologies vertes et propres", a souligné M. Djaâfar.

L'initiative a permis le lancement de onze (11) projets universitaires d'étudiants en post-graduation (Master) et l'émergence de cinq (5) startups centrées sur la thermique des serres et des séchoirs solaires, a expliqué le directeur de l'URAER. A travers cette initiative, l'URAER-Ghardaïa renforce son positionnement en tant qu'acteur de l'innovation, son appui à la promotion de l'écosystème entrepreneurial dans le Sud et incarne l'engage-

ment et l'expertise dédiés à l'avancement des énergies renouvelables dans l'agriculture, en plus de contribuer à la sécurité alimentaire du pays, a-t-il soutenu.

Créée comme première Unité de recherche dans le sud algérien en novembre 2002 et affiliée au Centre de recherche appliquée en énergies renouvelables (CDER), l'URAER, qui compte quelque 83 chercheurs et 75 agents de soutien, s'attèle à la maîtrise et au développement de nouvelles technologies à l'innovation, à la recherche et à la formation dans le domaine d'énergies renouvelables appliquées aux différents domaines socio-économiques. Située près des campus universitaires de Ghardaïa, cette unité commence à prendre une place prépondérante au sein du secteur socio-économique local, en préconisant des conseils et des orientations notamment dans le secteur de l'agriculture, du bâtiment et de l'hydraulique, afin de réduire la facture énergétique, signale-t-on.

APS



ESPACE La Chine lance un nouveau satellite d'observation de la Terre

La Chine a envoyé mercredi un nouveau satellite d'observation de la Terre dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine. Le satellite Gaofen-12 05 a été lancé à 7h45 (heure de Pékin) par une fusée porteuse Longue Marche-4C et est entré avec succès sur l'orbite prédéterminée.

Il sera utilisé dans divers domaines, tels que l'arpentage, l'urbanisme, la conception du réseau routier, les estimations de rendement des cultures et la lutte contre les catastrophes. Ce lancement marque la 540e mission de vol de la série de fusées porteuses Longue Marche.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE
ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME DE
L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
RUE MALOULI AHMED M'DOUHA TIZI-OUZOU

MISE EN DEMEURE N°02

Considérant l'inexécution des termes de la mise en demeure N°01, L'entreprise **SARL ERTROB**, représentée par son cogérant **Monsieur BERHAL youcef**, sise à **Draa Khelifa commune de Sidi Naamane Wilaya de Tizi Ouzou**, attributaire du projet portant N°18/2022 portant travaux de VRD primaires et secondaires (p/s) des logements publics achevés ou en voie d'achèvement à travers la wilaya 2^{ème} tranche programme 2021. LOT 01: Travaux de VRD (voiries, Aménagement et assainissement) (260 LV+ 340 LPL) POS d'AGOUNI OUCHERKI Commune d'AGHRIBS pour un montant de 187 578 645,00DA TTC et un délai de Douze (12) mois, est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'achever les travaux dans les délais impartis, dès la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale et le BOMOP, faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à son encontre.

DK NEWS

Anep : 2416032620 du 17/10/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
SISE A MATNATALAT TAMANRASSET B.P N°45

MISE EN DEMEURE N 01

A L'ENTREPRISE
EURL TOUATI HAMAD EL AKHDAR

Le Directeur des travaux publics de la wilaya de Tamanrasset;

- Vu, le marché N° 32/2023 du 04/07/2024 conclu avec le groupement d'entreprises EURL TOUATI HAMAD EL AKHDAR, dont le siège social à Al-Atiq Bir Al-Atar Wilaya de Tibsa, portant la réalisation des travaux du: Lot N°05 : Modernisation de la RN01 du PK 1722 au PK 1746 sur 24 km.
- Vu, l'ordre de service N°156 en date du 19/07/2023 ordonnant à l'entreprise le démarrage des travaux.
- Vu, du non-respect des engagements selon le plan d'achèvement actualiser de l'achèvement le 12/09/2024..
- Vu, l'absence d'un représentant de la société (il peut prendre une décision) pour la réunion tenue le 02/10/2024 au niveau du siège de la Direction.

L'entreprises EURL TOUATI HAMAD EL AKHDAR est met en demeure, dans un délai de sept (07) jours à partir de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale, pour procéder à ce qui suit:

- Relancer les travaux avec 03 ateliers au minimum (02 ateliers pour les travaux de blanc et 01 atelier pour les travaux de noir)
- Renforcer l'atelier par des moyens matériels (camions) afin d'assurer l'approvisionnement avec les matériaux de gravier concassé et de gravier.
- Assurer l'entretien de la piste de service.
- Appliqué le système 03X08 heures.
- Fournir à mes service un planning de la réalisation des travaux actualisé et détaillé selon les délais contractuels restant.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de groupement conformément aux clauses du marché et à la réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 2416032512 du 17/10/2024

JEUX SCOLAIRES MONDIAUX - SÉLECTION ALGÉRIENNE

Un dernier stage à partir de vendredi avant le départ vers Bahreïn

La sélection nationale du sport scolaire commencera, vendredi, un stage bloqué au centre de préparation des jeunes talents de Souidania (Alger), en prévision de sa participation aux Jeux mondiaux scolaires prévus, la semaine prochaine au Bahreïn, a-t-on appris, mercredi, auprès la Fédération algérienne du sport scolaire.

Ce rassemblement se poursuivra jusqu'au 22 octobre en cours, date fixée pour le déplacement vers Bahreïn, qui accueillera jusqu'au 1er novembre prochain la manifestation sportive internationale scolaire, ajoute la même source.

L'élite sportive scolaire nationale avait déjà effectué à Souidania un premier regroupement, fin juillet dernier, qui a permis aux membres des staffs techniques de choisir les meilleurs athlètes en vue de représenter l'Algérie lors de la manifestation sportive scolaire internationale.

La délégation algérienne prendra part au rendez-vous du Bahreïn dans plusieurs disciplines sportives, à l'image du para-athlétisme, judo et lutte, souligne-t-on de même source.

Un intérêt particulier est accordé à cette participation par les pouvoirs publics, qui œuvrent à la réhabilitation du sport scolaire et universitaire, jadis un véritable vivier de jeunes talents qui alimentent les différentes sélections nationales par les meilleurs sportifs, toutes disciplines confondues, poursuit-on.

Dans cette optique, il sera lancé, en janvier prochain, le championnat national du sport scolaire dédié aux sports collectifs, et ce, en application des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres du 22 septembre dernier, rappelle-t-on.

CYCLISME

Un stage dans la spécialité "Photo Finish" le 30 octobre à Constantine (Fédération)

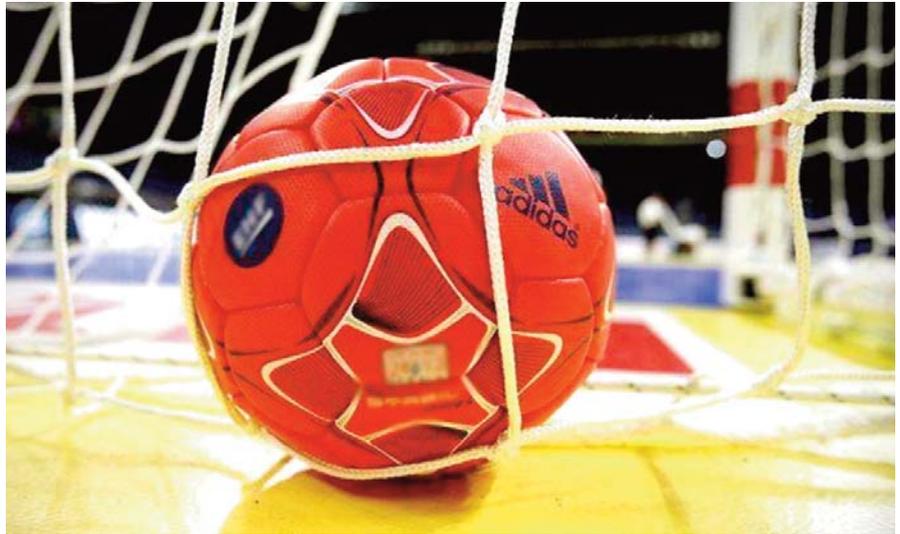
Un stage de formation dans la spécialité "Photo Finish" sera organisé le 30 octobre courant à Constantine, a annoncé mardi la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). "Un stage d'envergure nationale, qui portera essentiellement sur le traitement électronique des photos finish", a détaillé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Une initiative qui s'inscrit dans le programme de développement de la FAC, à travers la formation de nouvelles compétences, y compris dans le domaine de l'arbitrage.



HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) CHAMPIONNAT 2024-2025

Coup d'envoi de la compétition ce vendredi

Le Championnat d'Algérie de handball, Excellence messieurs, saison 2024-2025, sera donné ce vendredi 18 octobre avec le déroulement de la première journée de la compétition.



Prévu initialement les 27 et 28 septembre derniers, le coup d'envoi de la saison 2024-2025 sera finalement donné 20 jours plus tard avec la journée inaugurale de la première phase, selon le programme dévoilé par la FAHB.

Pour cette nouvelle saison, l'Excellence messieurs sera composée de deux groupes (A et B) de neuf équipes chacun.

Pour l'Excellence dames, dont la nouvelle saison était également prévue fin septembre, l'instance fédérale n'a pas encore dévoilé les nouvelles dates du coup d'envoi du championnat.

La saison 2023/2024 avait été marquée par le doublé historique du M. Bordj Bou Arreridj chez les messieurs et le sacre du CF Boumerdes en Coupe d'Algérie féminine, alors que le HBC El Biar avait conservé le titre de champion d'Algérie Excellence dames.

Programme de la première journée des groupes (A) et (B) de l'Excellence messieurs: Vendredi 18 octobre (16h00)

Groupe A:

MC Oran - ES Ain Touta
CR Bordj Bou Arreridj - MC Saïda

AB Barika - CRB Mila

JS Saoura - CHB Zighout Youcef

M Bordj Bou Arreridj (tenant): **Exempt**

Groupe B:

RC Arbaâ - JSE Skikda

HBC El-Biar - C. Chelghoum Laïd

OM Annaba - MC Oued Tlélat

IC Ouargla - CS Bir Mourad Rais

O. El Oued: Exempt.

Le MC Saïda aborde le championnat avec de "meilleures ambitions" (entraîneur)

Le MC Saïda est paré pour réaliser une meilleure saison en championnat d'Algérie d'Excellence de handball (messieurs), après avoir évité de peu la relégation lors de l'exercice passé, selon son entraîneur.

Ayant repris l'entraînement, il y a un peu plus d'un mois, en vue de la nouvelle édition du championnat, dont le coup d'envoi sera donné vendredi, la formation de l'Ouest du pays "est mise dans de meilleures conditions" comparativement aux précédentes saisons, se réjouit le coach Abdelkrim Dahmani.

Cela a permis à cette équipe de réaliser une "bonne préparation" en prévision de la nouvelle saison, tout en renforçant son effectif avec



quelques joueurs desquels le club attend un apport significatif lors du nouvel exercice.

Et si tout a marché comme souhaité durant l'intersaison, c'est surtout grâce à "l'intérêt particulier" accordé par les autorités de la wilaya

et la direction de la jeunesse et des sports à l'équipe, a encore souligné l'entraîneur du "Mouloudia", qui espère davantage d'accompagnement de la part de l'Assemblée populaire communale, qui s'était mobilisée derrière ses joueurs la saison passée, notamment lorsque l'équipe avait amorcé le virage décisif dans la bataille du maintien.

Pour la première journée du championnat, le MCS rendra visite au MC Bordj Bou Arreridj, avec l'ambition de réussir son départ et éviter le scénario de la saison passée, tout en œuvrant à redorer le blason du jeu à sept à Saïda, une ville réputée pour ses traditions dans cette discipline.

CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES 2024

Report de la compétition à 2025 en Irak

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé mercredi avoir reçu une correspondance de l'Union Arabe de la discipline (UAC), l'informant du report à 2025 des Championnats Arabes sur route, initialement prévu du 14 au 24 novembre prochain, dans la ville irakienne de Souleimaniya. "Ce report a été justifié par le manque de pays participants et par d'autres raisons, liées à l'aspect organisationnel. Etant donné qu'il s'agit d'évènement

majeur aux yeux de l'Union Arabe Cycliste, qui selon elle, doit se dérouler dans les meilleures conditions possibles, elle a préféré le reporter à l'an prochain, avec l'espoir que les choses changeront positivement d'ici là", a précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Avant d'annoncer ce report, l'UAC s'était réunie avec la Fédération irakienne de cyclisme, organisatrice de l'évènement, et c'est d'un commun accord avec

elle que la décision a été prise, a-t-on précisé de même source. Les sélections algériennes (Messieurs/Dames) de cyclisme sur route avaient effectué plusieurs stages bloqués au cours des derniers mois, pour bien préparer cet évènement. Ces stages s'étaient déroulés pour la plupart à Zéralda (Alger-Ouest), sous la direction des entraîneurs nationaux Abdelbasset Hannachi et Samir Allam.

QUALIF'S CAN-2025 (4^E JOURNÉE) Huit nations ont assuré leur qualification pour la phase finale

Huit pays, sur un ensemble de 23 (en plus du pays organisateur), ont validé leur billet pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, à l'issue de la 4^e journée disputée dimanche, lundi, et mardi.



Il s'agit de l'Égypte (Gr.C), l'Algérie (Gr.E), l'Angola (Gr.F), la RD Congo (Gr.H), le Cameroun (Gr.J), l'Ouganda (Gr.K), le Burkina Faso (Gr.L), et le Sénégal (Gr.L).

L'équipe algérienne (Gr.E) a assuré une 7^e participation de rang, en allant s'imposer lundi à Lomé face au Togo (1-0), grâce à un but de Ben-sebaïni (18^e, s.p).

Les "Verts" ont réalisé jusque-là un carton plein, occupant confortablement le fauteuil de leader avec 12 unités, devant la Guinée-équatoriale (7 pts), qui a mis déjà un pied à la CAN-2025, en allant gagner à Monrovia face à la lanterne rouge le Libéria (2-1). L'Égypte, septuple cham-

pionne d'Afrique, a également assuré sa qualification, en s'imposant mardi à Nouakchott face à la Mauritanie (1-0). L'attaquant de Pyramids FC (Div.1/ Égypte) Ibrahim Adel a délivré les siens en fin de match (85^e) d'un lob lointain. A l'instar de l'Algérie, les "Pharaons" ont remporté leur quatre matchs (12 pts), devant le Botswana (6 pts), qui s'est relancé en battant petitement à la maison le Cap Vert (1-0).

Les "Palancas Negras" angolais confirment leur retour au premier plan, en validant aisément leur billet pour le tournoi continental, pour la 10^e fois de leur histoire, en s'imposant en dehors de leurs bases face au Niger (1-0). Avec quatre succès en autant de matchs, l'Angola devrait être accompagnée par le Soudan (7 pts), qui a renoué avec la victoire en battant une décevante équipe ghanéenne (2-0). Avec 2 points au compteur, les "Black stars" ghanéens auront besoin d'un miracle pour se qualifier.

L'Ouganda de retour

La RD Congo, quatrième à la dernière CAN-2024 en Côte d'Ivoire, poursuit son sans-fautes en allant gagner à Dar Es-Salaam devant la Tanzanie (2-0), grâce à un doublé de Meschak Elia (87^e, 90^e+3).

Dans le groupe J, le Cameroun du sélectionneur belge Marc Brys, a scellé sa qualification pour la 21^e fois, à Kampala (le stade de Nairobi étant non homologué, NDLR) en s'imposant devant le Kenya (1-0).

Les "Lions indomptables" avec 10 points, devançant les "Warriors" du

Zimbabwe qui enchaînent un deuxième succès de suite, à domicile face à la Namibie (3-1). Le Kenya (3^e, 4 pts) devra impérativement s'imposer en déplacement face au Zimbabwe, lors de la 5^e journée (11-19 novembre), pour se relancer et rester en vie.

L'Ouganda signe son retour à la CAN après avoir brillé par son absence lors des deux dernières éditions. Les "Cranes" sont allés gagner à Juba face au Soudan du Sud (2-1), ce qui leur a permis d'atteindre la barre de 10 points, devant l'Afrique du Sud (8 pts), qui s'est contentée du nul à Brazzaville face au Congo (4 pts).

Le groupe L a livré son verdict avec la qualification du Burkina Faso et le Sénégal, qui occupent conjointement le poste de leader avec 10 unités, à la faveur de leur succès en déplacement respectivement face au Burundi (2-0) et le Malawi (1-0).

Enfin, le champion d'Afrique en titre la Côte d'Ivoire, a raté l'occasion d'assurer sa qualification en s'inclinant mardi, à la surprise générale, en déplacement face à la Sierra Leone (1-0). Il s'agit du premier revers des "Éléphants" depuis leur défaite concédée le 22 janvier dernier devant la Guinée-équatoriale (0-4), lors de la phase finale à la dernière CAN-2024. Les trois derniers matchs de cette 4^e journée se jouent en ce moment : Comores - Tunisie (Gr.A), Centrafrique - Maroc (Gr.B), et Ethiopie - Guinée (Gr.H). Le match Libye-Nigeria (Gr.D) ne s'est pas joué. Les deux dernières journées des qualifications se joueront du 11 au 19 novembre prochain.

MILA

Inscription d'un projet de centre de préparation des équipes nationales sur une berge du barrage de Grouz (wali)

La wilaya de Mila a bénéficié de l'inscription d'un projet de réalisation, sur une des berges du barrage de Grouz, dans la commune d'Oued Athmania, d'un centre de préparation des équipes nationales dans les différentes disciplines sportives, a indiqué, mardi, le wali, Mostafa Koréich. Intervenant à l'ouverture de la 3^{ème} session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année

2024, le chef de l'exécutif local a précisé qu'une visite de terrain a été effectuée récemment pour inspecter, en présence d'un représentant de la Fédération algérienne de football (FAF), le terrain proposé pour abriter ce projet, sur l'une des rives du barrage de Grouz. Le wali a fait savoir que cette infrastructure sportive "consistera en un grand complexe qui pourra accueillir toutes les équipes nationales

dans les différentes disciplines sportives". Le même responsable a par ailleurs rappelé, en ouverture de cette session de l'APW, les réalisations accomplies dans la wilaya ainsi que les projets en cours dans divers secteurs, tels que l'habitat, les travaux publics, l'éducation et la santé, et qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat visant à répondre aux besoins des citoyens et à améliorer leurs conditions de vie.

LICENCE CAF Début des cours des modules 3 et 4 (FAF)

Le Département de la formation de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), a entamé ce mercredi, les cours des modules 3 et 4 de la formation pour la licence CAF A au Centre des sports et loisirs de Tikjda (Bouira), a indiqué l'instance fédérale. Cette formation est destinée au deuxième groupe de candidats inscrits et comprend des sessions théoriques ainsi que des ateliers pratiques, tous encadrés par des instructeurs de la Confédération africaine de football (CAF), précise la même source. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Fouad Chiha, chef du département formation à la DTN. Ce stage se poursuivra jusqu'au 26 octobre 2024, selon la FAF.

LIGUE 1 MOBILIS Le DG de la JS Saoura suspendu une année (LFP)

Le directeur général de la JS Saoura Mourad Benlakhdar et le chargé des médias du club Hocéini Abdelouahab, ont écopé d'une année de suspension chacun, et 200.000 DA d'amende, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP).

Benlakhdar et Hocéini sont sanctionnés par la commission de discipline pour "violation de l'obligation de réserve, outrage est atteinte à l'honneur et à la considération des instances sportives", précise l'instance chargée de la compétition sur son site officiel.

Le DG de la JS Saoura et le chargé des médias du club sont désormais sous le coup d'"interdiction du terrain et de vestiaire et d'exercer toute fonction et/ou activité en relation avec le football à partir du 14 octobre 2024", selon la même source.

D'autre part, la commission de discipline de la LFP, réunie lundi 14 octobre 2024, pour traiter les affaires des rencontres de la 4^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 11 et samedi 12 octobre 2024, a infligé trois (03) mois de suspension dont un (01) mois avec sursis au joueur Boudra Lotfi (US Biskra), exclu pour "geste obscène portant atteinte à la dignité et à l'honneur". Il devra en outre s'acquitter d'une amende 200.000 DA.

Le joueur du CR Belouizdad Dumbia Arafat, exclu pour cumul de cartons lors de la défaite face au MC El Bayadh (2-3) est suspendu un match ferme plus 100.000DA d'amende. Une sanction qui le privera du derby contre l'USM Alger prévu vendredi soir au stade 5 juillet pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.

Le joueur Merbah Messala (CSC) exclu pour cumul de cartons lors de la victoire en déplacement contre la JS Kabylie (3-2) a écopé d'un (01) match de suspension ferme plus 100.000DA d'amende.

Par ailleurs, plusieurs club ont été sanctionnés financièrement pour diverses raisons entre autre, mauvaise organisation et utilisation de fumigènes.

Ainsi, la JS Saoura devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe". L'ES Sétif est sanctionnée d'une amende de 30.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes". Le MCA a écopé d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (1^{ère} infraction). La seconde de 50.000 DA pour "mauvaise organisation au niveau de la main courante".

Le CRB est sanctionné d'une amende de 60.000 DA pour "utilisation de fumigènes dans les tribunes" (récidive).

Le NCM et la JSK ont écopé d'une mise en garde et devront s'acquitter de 100.000 DA chacun pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (1^{ère} infraction).

L'USB est sanctionnée d'une mise en garde et 200.000 DA d'amende pour "utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique" (2^{ème} infraction).

APS

Les résultats partiels

Résultats partiels des matchs de la 4^e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2025 de football, disputés dimanche, lundi, et mardi :

Dimanche 13 octobre :

Groupe L:
Burundi - Burkina Faso 0-2

Lundi 14 octobre :

Groupe A:
Gambie - Madagascar 1-0

Groupe E:
Liberia - Guinée-équatoriale 1-2
Togo - Algérie 0-1

Groupe I:
Eswatini - Mozambique 0-3

Groupe J:
Kenya - Cameroun 0-1
Zimbabwe - Namibie 3-1

Mardi 15 octobre :

Groupe A:
(20h00) Comores - Tunisie

Groupe B:
Lesotho - Gabon 0-2
(20h00) Centrafrique - Maroc

Groupe C:
Mauritanie - Égypte 0-1
Botswana - Cap Vert 1-0

Groupe D:
Rwanda - Bénin 2-1
Libye - Nigeria (non joué)

Groupe F:
Soudan - Ghana 2-0
Niger - Angola 0-1

Groupe G:
Tchad - Zambie 0-1
Sierra Leone - Côte d'Ivoire 1-0

Groupe H:
Tanzanie - RD Congo 0-2
(20h00) Ethiopie - Guinée

Groupe I:
Guinée-Bissau - Mali 0-0

Groupe K:
Soudan du Sud - Ouganda 1-2
Congo - Afrique du Sud 1-1

Groupe L:
Malawi - Sénégal 0-1.

LIGUE 1 MOBILIS (5^E JOURNÉE) Favorable au leader, derby indécis au 5-juillet

La 5^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi et samedi, devrait être favorable au leader l'Olympique Akbou, à domicile face à la lanterne rouge l'ASO Chlef, alors que le stade du 5-juillet 1962 abritera un derby indécis entre l'USM Alger et le CR Belouizdad.

Véritable surprise de ce début de saison, le nouveau promu l'Olympique Akbou (1e, 9 pts) tentera la passe de trois, et du coup conservera sa position de leader.

De son côté, la formation chélifienne, qui ferme la marche avec 2 petites unités au comp-teur, abordera cette sortie périlleuse avec l'objectif de réagir et sortir la tête de l'eau, face à une équipe d'Akbou qui ne jure que par la victoire.

Le champion d'Algérie sortant le MC Alger (2e, 8 pts), se rendra à l'Est pour défier l'USM Khenchela (6e, 5 pts), qui aspire à confirmer son premier succès de la saison, décroché le 6 octobre à la maison face à l'ES Mostaganem (2-0).

Le Mouloudia, invaincu depuis le début du nouvel exercice, aura à cœur de préserver la dynamique et conserver sa place sur le podium, devant une équipe de l'USMK qui veut rejoindre le trio de tête.

La 36^e confrontation en championnat entre l'USM Alger (3e, 7 pts) et le CR Belouizdad (13e, 3 pts), s'annonce indécise entre deux clubs aux objectifs diamétralement opposés.

Si l'USMA veut rester sur le podium et conserver son invincibilité, le Chabab où rien ne va plus, jouera pour réaliser un sursaut pour l'orgueil et relever la tête de l'eau, d'autant qu'il reste sur une défaite surprise concédée à domicile face au MC El-Bayadh (2-3).

Un revers qui a poussé la direction du CRB à se séparer, à l'amiable, des services de l'entraîneur français Corentin Martins, qui a réalisé un triste bilan en championnat de trois nuls et une défaite.

L'historique des confrontations en championnat entre les deux clubs algérois, est à l'avantage de l'USMA qui mène le bal avec 36 succès contre 27 défaites, alors que 22 matchs se sont soldés par un score de parité.

Les "Canaris" en conquérants à Oran

Auteur d'un succès retentissant au stade Hocine Ait-Ahmed de Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (3-2), le CS Constantine (4e, 6 pts) bénéficiera de la faveur des pronostics à domicile face au Paradou AC (9e, 4 pts), qui est en train de marquer le pas après deux revers cinglants de rang.

La JSK (4e, 6 pts) sera en appel à Oran pour défier le MC Oran (9e, 4 pts), qui abordera ce match avec la ferme intention de renouer avec la victoire, sous la houlette de son nouvel entraîneur malien Eric Sékou Chelle, désigné en remplacement de Youcef Bouzidi.

Les "Canaris", auteurs d'un début de saison mi-figue mi-raïsin, seront certainement mis à rude épreuve par le MCO qui veut quitter la zone de turbulences.

Du côté des hauts-plateaux, l'ES Sétif (6e, 5 pts) recevra le nouveau promu l'ES Mostaganem (9e, 4 pts) pour mettre fin à une mauvaise série de trois matchs sans victoire.

L'Entente qui a démarré la nouvelle saison du bon pied en battant le MC El-Bayadh (1-0), est vite retombée dans ses travers en décrochant deux points en trois rencontres. L'ESM enchaînera de son côté un deuxième déplacement de rang, après celui de Khenchela.

Cette 5^e journée sera également marquée par le derby du sud entre l'US Biskra (6e, 5 pts) et la JS Saoura (9e, 4 pts). Auteur de deux nuls de suite, l'USB espère réussir ce test face à une équipe de la JSS en pleine confiance, après avoir signé vendredi dernier son premier succès de la saison à Béchar face à l'ESS (3-2).

Enfin, dans le bas du tableau, le MC El-Bayadh et le NC Magra, logés à la 13^e place en compagnie du CRB (3 pts), s'affronteront dans un duel à "six points" pour s'extirper de la zone rouge.

APS

LIGUE 2 AMATEUR Le choc MB Rouissat - HB Chelghoum-Laid à l'affiche de la 5^e journée

Le choc MB Rouissat - HB Chelghoum Laid, entre le leader du Groupe Centre-Est (12 pts) qui reçoit l'un de ses poursuivants directs au classement général (7 pts) sera à l'affiche de la 5^e journée de Ligue 2 amateur, prévue ce week-end, et qui sera marquée par plusieurs duels intéressants, qui eux aussi vaudront le détour, à commencer par USM Annaba - MO Constantine.



En effet, à l'instar du HBCL, les Tuniques Rouges et les Mocistes comptent eux aussi sept points et seront donc opposés dans un duel direct, entre clubs de sommet de tableau, avec l'objectif de gagner pour rester au contact du leader, qui les devance déjà de cinq longueurs.

Autant dire que la défaite est interdite pour chacun de ces deux clubs, surtout qu'une victoire au cours de cette 5^e journée leur donnera peut-être la possibilité de se "détacher" de certains adversaires directs comme l'USM El Harrach, le NRB Teleghma et l'US Chaouia qui comptent également sept points.

Le hasard du calendrier a voulu que ces trois clubs jouent en déplacement ce week-end et face à des adversaires coriaces, contre lesquels il sera sans doute difficile d'espérer grignoter des points.

L'USC ira à Jijel, où la JSD (13e/3 pts) les attendra probablement d'un pied ferme, alors que les Harrachis et le NRBT se déplaceront à Batna, pour y défier respectivement le CAB et le MSPB.

Même les trois duels inscrits au

programme de cette 5^e journée ne devraient pas manquer d'épices, car mettant aux prises des clubs du bas du tableau, qui sont obligés de réagir pour s'éloigner de la zone rouge avant qu'il ne soit trop tard.

Allusion faite au choc Olympique Magane - IRB Ouargla, entre le 14^e qui reçoit le 12^e, sans oublier le duel JS Bordj Menaël - US Souf, entre le dernier qui se déplace chez l'avant-dernier.

Pour sa part, l'IB Khemis El Khechna (8e/6 pts) se déplacera chez son premier poursuivant au classement, l'AS Khroub (9e/5 pts), avec le ferme intention d'y réussir un bon résultat, qui le maintiendra devant.

Des chocs tout aussi palpitants à l'Ouest

Même dans le Groupe Centre-Ouest, les débats ne devraient pas manquer d'incité, car offrant là encore plusieurs duels entre clubs du haut du tableau, à commencer par le choc JSM Tiaret - MCB Oued Sly, entre deux troisièmes (7 points) qui s'affrontent dans un duel direct.

A suivre également le duel ASM

Oran - GC Mascara, entre deux anciens pensionnaires de l'élite, au glorieux passé et qui ont conservé un certain standing, même après leur relégation. De son côté, le leader ES Ben Aknoun (10 pts) aura probablement la tâche facile, car appelé à recevoir le CR Temouchent (14e/2 pts) et idem pour le dauphin, la JS El Biar (8 pts), appelé à se déplacer chez un autre mal classé, en l'occurrence l'ESM Koléa (12e/4 pts).

Autre duels intéressants qui vaudront probablement le détour dans ce Groupe Centre-Ouest: RC Arbaa - NA Hussein Dey et RC Kouba - WA Mostaganem.

Des duels entre anciens pensionnaires de l'élite, qui ont mal démarré l'exercice en cours et qui sont donc appelés à réagir pour espérer se relancer dans la course aux premiers rôles.

Allusion faite notamment au RC Kouba, qui a raté l'accession d'un cheveu l'an dernier au profit de l'ES Mostaganem, alors qu'il est 10e au classement général en ce début de saison, avec déjà cinq points de retard sur l'ESBA. L'arrivée de Boualem Charef à la tête de la barre technique pourrait provoquer le déclic escompté.

Dans les autres matchs, le MC Saïda (13e) sera probablement sur du velours, en accueillant la lanterne rouge, le SC Mecheria, avec la possibilité de s'éloigner de la zone de turbulences en cas de victoire, alors que le SKAF Khemis Meliana (9e) est appelé à rendre visite à l'US Béchar Djedid (7e).

Suivant la programmation de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), les matchs du Groupe Centre-Est se dérouleront vendredi à 15h00, alors que ceux du Groupe Centre-Ouest sont prévus le lendemain, samedi, également à 15h00.

LE PROGRAMME DES RENCONTRES

Centre-ouest-5^e journée

Programme des rencontres de la cinquième journée du championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Ouest, prévus samedi (15h00):

- RC Arbaa- NAHD
- ESM Kolea- JS El Biar
- JSM Tiaret- MCB Oued Sly
- RC Kouba- WA Mostaganem
- ES Ben Aknoun - CR Temouchent
- MC Saïda- SC Mecheria
- ASM Oran- GC Mascara
- US Bechar Djedid- SKAF Khemis Meliana

Classement :

	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	10	4
2). JS El Biar	8	4
3). ASM Oran	7	3
--). WA Mostaganem	7	4
--). MCB Oued Sly	7	4
--). JSM Tiaret	7	4
--). US Bechar Djedid	7	4
8). GC Mascara	5	4
--). SKAF Khemis	5	4
--). RC Kouba	5	4
11). NA Hussein-Dey	4	3
--). ESM Koléa	4	4
13). MC Saïda	3	4
14). CR Temouchent	2	4
15). RC Arbaâ	1	4
16). SC Mecheria	0	4

Gr: Centre-est-5e journée

Programme des rencontres de la cinquième journée du championnat de Ligue deux amateur groupe Centre-Est, prévus vendredi (15h00).

- O. Magrane - IRB Ouargla
- AS Khroub - IB Khemis El Khechna
- USM Annaba - MO Constantine
- JS Bordj Menaël - US Souf
- MB Rouissat - HB Chelghoum Laid
- CA Batna - USM El Harrach
- NRB Teleghma - MSP Batna
- JS D Jijel - US Chaouia

Classement :

	Pts	J
1. MB Rouissat	12	4
2. USM El Harrach	7	3
--. USM Annaba	7	3
--. MO Constantine	7	4
--. NRB Teleghma	7	4
--. US Chaouia	7	4
--. HB Chelghoum Laid	7	4
8. IB Khemis El Khechna	6	4
9. AS Khroub	5	4
--. MSP Batna	5	4
11. CA Batna	4	4
--. IRB Ouargla	4	4
13. JSD Jijel	3	4
14. Olympique Magrane	2	4
15. JS Bordj Menaël	1	4
16. US Souf	0	4

**ANGLETERRE
C'EST FAIT POUR
TUCHEL !**

L'intérim de Lee Carsley à la tête de l'Angleterre, après la démission de Gareth Southgate au sortir de l'Euro 2024, touche à sa fin. Selon The Times, les négociations entre Thomas Tuchel et la Fédération anglaise ont abouti, si bien que l'entraîneur allemand pourrait être nommé dès cette semaine.

L'ancien coach du Bayern Munich était de toute façon le grand favori. La FA a aussi considéré l'option Pep Guardiola, mais Manchester City s'était dit confiant pour conserver son entraîneur, sous contrat jusqu'en juin 2025.

**ARGENTINE
MESSI N'A
TOUJOURS
RIEN DÉCIDÉ**

Triple buteur et double passeur décisif face à la Bolivie (6-0), la nuit dernière, Lionel Messi (37 ans, 187 sélections et 109 buts) impressionne toujours autant avec l'Argentine. Pour l'heure, l'attaquant de l'Inter Miami n'a pas encore décidé au sujet de son avenir avec la sélection. "La vérité, c'est que je n'ai pas fixé de date, ni de délai, je profite simplement de tout cela. Je suis très content d'être ici et de ressentir l'amour des gens parce que je sais que ça pourrait être mes derniers matchs. Il me reste maintenant la fin de la saison puis commencer l'année en faisant une bonne pré-saison", a indiqué l'ancienne star du FC Barcelone après la rencontre. "Je veux profiter de ça, être heureux là où je suis, être avec mes coéquipiers. Malgré mon âge, quand je suis ici, j'ai l'impression d'être un enfant. Tant que je vois que je me sens bien et que je peux continuer à aider l'équipe comme je l'entends, nous continuerons à en profiter", a rajouté La Pulga.

**BAYERN
DAVIES SUR LES
TABLETTES DE
MAN UTD**

Longtemps associé au Real Madrid la saison dernière, Alphonso Davies (23 ans, 5 matchs en Bundesliga cette saison) est finalement resté au Bayern Munich, où son contrat expire en juin 2025. Selon Sky Sport Allemagne ce mardi, le latéral gauche figure désormais dans les petits papiers de Manchester United, qui se veut prudent et ne considère pas ses chances très élevées sur ce dossier.

À huit mois de la fin du contrat du Canadien, il n'existe toujours pas de discussions entre le joueur et le Bayern, même si le club allemand se dit ouvert aux négociations au sujet d'une prolongation. Si Davies part bel et bien gratuitement en fin d'exercice, le Real reste le grand favori pour l'accueillir libre-



**LAZIO
GREENWOOD,
LOTITO EN REMET
UNE COUCHE**

Cet été, l'ailier Mason Greenwood (23 ans, 7 matchs et 5 buts en L1 cette saison) a préféré rejoindre l'OM plutôt que la Lazio Rome. Un choix qui avait irrité le club italien. Interrogé ce mardi sur l'échec du transfert, le président des Biancocelesti, Claudio Lotito, a adressé un nouveau tacle à l'Anglais.

"Ce n'est absolument pas un regret. Nous ne voulons pas de mercenaires. Il est heureux à Marseille, Mason a fait un choix et c'est bien. Nous n'acceptons pas de mercenaires, nous voulons seulement ceux qui choisissent la Lazio", a insisté le dirigeant romain. Le message est passé.

**LILLE
L'INTER AVANCE
POUR DAVID**

Champion des signatures de joueurs libres, avec notamment les arrivées de Stefan de Vrij, Hakan Calhanoglu, André Onana, Henrikh Mkhitaryan, Marcus Thuram, Piotr Zielinski voire Mehdi Taremi sur ces dernières saisons, l'Inter vise Jonathan David (24 ans, 13 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison).

Selon le site Relevo, le club italien travaille pour la venue de l'attaquant canadien, dont le contrat avec Lille s'achève en juin prochain. Un point de chute intéressant à première vue pour le Canuck même si la forte concurrence dans le secteur offensif pourrait l'inciter à se tourner vers une autre formation s'il ne prolonge pas au LOSC.

**MAN CITY
GUARDIOLA A
CONVAINCU
EDERSON**

Proche de rejoindre Al Nassr lors du dernier mercato estival, Ederson Moraes (31 ans, 9 matchs toutes compétitions cette saison) est finalement resté à Manchester City. Malgré une offre conséquente du club saoudien, le gardien brésilien a été convaincu de poursuivre son aventure chez les Skyblues par son entraîneur, Pep Guardiola. "Il y avait vraiment une proposition sur la table, quelque chose qui pesait lourd, car c'était une proposition inhabituelle. J'ai eu d'innombrables conversations avec Pep Guardiola, et l'une d'entre elles était essentielle pour rester", a révélé l'ancien portier de Benfica pour TNT Sports Brasil.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faygal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - LIBYE

Le Président de la République s'entretient avec le président du Conseil présidentiel libyen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier, en tête à tête, avec le président du Conseil présidentiel libyen, M. Younes El Menfi qui effectue une visite officielle en Algérie.

Auparavant, le Président de la République a réservé, au siège de la Présidence de la République, un accueil officiel au président du Conseil présidentiel libyen.



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le président de l'Afreximbank

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la présidence de la République, le président de la Banque africaine d'Import-

Export "Afreximbank", Benedict Oramah, indique un communiqué de la présidence de la République.

Ont assisté à cette rencontre, le direc-

teur de Cabinet à la Présidence de la République, le ministre des Finances et le directeur de la Banque d'Algérie, précise la même source.

ALGÉRIE - INDE

La présidente de l'Inde achève une visite d'Etat de quatre jours en Algérie

La présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a achevé, mercredi, une visite d'Etat de quatre jours en Algérie, marquée par une volonté commune de renforcer davantage la coopération bilatérale et les échanges entre les deux pays.

Au cours de cette visite, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu, au siège de la Présidence de la République, des entretiens en tête à tête avec son homologue de la République de l'Inde, lesquels ont été élargis aux membres des délégations des deux pays.

Dans un point de presse conjoint à l'issue de ces entretiens, le président de la République s'est félicité des "relations historiques" entre l'Algérie et l'Inde, soulignant que les deux parties sont convenues de "promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre l'Algérie et

l'Inde, de même qu'il sera procédé à la préparation de la prochaine session de la commission mixte de coopération et de consultation politique ainsi que des rencontres d'hommes d'affaires au service des efforts de renforcement des relations bilatérales".

Il a relevé également, sur le plan international, "une convergence de vues" entre les deux pays qui sont convenus de "poursuivre les efforts pour la paix et la stabilité".

Pour sa part, la présidente de la République de l'Inde, a affirmé que l'Algérie et l'Inde sont déterminées à "hisser leurs relations bilatérales à un niveau très élevé", en mettant l'accent sur l'investissement, saluant par la même occasion, l'engagement du président, M. Abdelmadjid Tebboune, à promouvoir la coopération aux plans bilatéral et multilatéral.

Au cours de sa visite, Mme Droupadi Murmu s'est rendue

au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid-Ihadaden" à Sidi Abdellah (Alger), où le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, lui a remis le titre de Docteur Honoris causa que lui a décerné le Président de la République pour ses efforts au service de la science et du savoir.

Elle a également visité les sites archéologiques dans la wilaya de Tipasa et le jardin d'essais d'El Hamma à Alger.

D'autre part, Mme Droupadi Murmu a coprésidé avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, les travaux du Forum économique algéro-indien qui a réuni plus de 300 hommes d'affaires et opérateurs économiques des deux pays, représentant plusieurs secteurs et domaines économiques et d'investissement.

La présidente indienne a affirmé, lors de ce forum, que la

croissance accélérée de l'économie algérienne au cours de ces dernières années constituait une opportunité pour développer le partenariat économique entre les deux pays et amorcer "une nouvelle ère" de coopération bilatérale dans différents domaines.

Après avoir salué les réformes initiées par l'Algérie dans divers domaines économiques et d'investissement, Mme Murmu a indiqué que l'Inde "est un partenaire de développement solide pour l'Algérie", soulignant que les opportunités d'investissement restent ouvertes dans plusieurs secteurs tels que l'énergie, les engrais, l'industrie pharmaceutique et les énergies renouvelables.

Les travaux de ce forum ont été clôturés par un accord sur l'établissement de relations d'affaires et de partenariats fructueux et mutuellement bénéfiques.

ALGÉRIE - MAURITANIE

Le Général d'Armée Chanagriha reçu par le Président mauritanien à Nouakchott (MDN)



Le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a été reçu, mardi à Nouakchott, au premier jour de sa visite officielle en Mauritanie, par le président mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghezouani, à qui il a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Lors du premier jour de sa visite officielle en République islamique de Mauritanie, et sur invitation de son homologue mauritanien, le Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-Major Général des Armées de la Mauritanie, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-major de l'ANP a été reçu ce mardi 15 octobre 2024, par son Excellence le président de la République islamique de Mauritanie, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghezouani", précise le communiqué.

En cette occasion, le Général d'Armée "a exprimé sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par son Excellence le président de la République islamique de Mauritanie, avant de lui remettre une lettre de son frère Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, dans laquelle il lui a transmis ses salutations et ses félicitations, suite à sa réélection pour un nouveau mandat à la tête de la République islamique de Mauritanie", ajoute la même source.

Le Général d'Armée a en outre, "salué les liens fraternels qui unissent les deux peuples affirmant que l'avenir recèle davantage d'opportunités pour approfondir les relations bilatérales entre les deux pays frères", ajoute le communiqué.

37^E CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE L'UIPA

M. Boughali appelle à unifier les efforts face à l'entité sioniste et garantir la justice pour la région arabe entière

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali a appelé, mardi depuis Genève, les pays arabes à unifier leurs efforts et à adopter une position commune et décisive pour stopper l'entité sioniste et garantir la justice et la sécurité pour la région arabe entière. Dans une allocution lors des travaux du 37^e Congrès extraordinaire de l'UIPA, tenu en marge de la 149^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), M. Boughali

a souligné "la nécessité de resserrer les rangs, d'unifier les efforts et de parler d'une seule voix pour affronter l'occupation sioniste qui tend, à travers les actes de génocide, à effacer la question palestinienne et à poursuivre son expansion, au dépens des pays voisins, la Syrie et le Liban". Le président de l'APN a également mis en garde contre les conséquences de l'idéologie colonialiste poussant l'entité sioniste à enfreindre les lois, les valeurs et les principes, et a appelé à des initiatives pratiques

et constructives pour refonder l'action arabe commune et contrecarrer les tentatives de l'occupation sioniste d'entraîner la région dans une guerre destructrice. En sa qualité de président de l'UIPA, M. Boughali a appelé les membres de l'Union à quitter collectivement la salle où se tiennent les travaux de la 149^e Assemblée de l'UIP lorsque le représentant de l'entité sioniste prendra la parole, et ce afin de "montrer à quel point cette entité criminelle est isolée au sein de la communauté interna-

tionale". En conclusion, il a réaffirmé la nécessité pour tout un chacun de consentir les efforts nécessaires en vue d'adopter la clause d'urgence concernant la question palestinienne lors des travaux de la 149^e Assemblée de l'UIP, rappelant que "les pays arabes doivent adopter une position unifiée et décisive face aux défis existentiels et cruciaux auxquels fait face la cause palestinienne, dans le but de garantir la justice et la sécurité pour la région arabe entière".

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Mise en échec de tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 46 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 9 au 15 octobre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut profession-

nalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP "ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Ré-

gions Militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 32804 comprimés psychotropes". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont arrêté 117 individus et saisi 33 véhicules, 102 groupes électrogènes, 63 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".